

Bilan économique 2021

Insee Conjoncture Hauts-de-France

Juin 2022



Insee Conjoncture Hauts-de-France n° 31 - juin 2022

Les partenaires de l'Insee pour ce bilan économique 2021 Hauts-de-France sont :

- la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) ;
- la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) ;
- la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).

Avertissements

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à juin 2022. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard

Coordination

Noémie CAVAN

Directeur de la publication

Catherine RENNE

Rédaction en chef

Hugues LERMECHIN
Audrey BAËHR

Contributeurs

Dreets : Louise OBEIN
Dreal : Gaëtan BOULET
François PINCHEMEL
Draaf : Pascal FOUQUART
Insee : Noémie CAVAN
Aliette CHEPTITSKI
David FERRERE
Kévin FUSILLIER
Julien MARACHE
Caroline VICTOOR

Secrétaires de rédaction :

Élise BECUWE
Clotilde DEMANNE

Composition / maquettage :

Olivier MAJCHERCZAK

Sommaire

Synthèse régionale

L'activité économique retrouve des couleurs à l'été 04

Cadrage national

..... 08

Emploi

Rebond de l'emploi salarié : une dynamique après crise plus vive qu'avant..... 12

Chômage et politiques de l'emploi

Le chômage et la demande d'emploi reculent, les dispositifs pour l'emploi sont fortement mobilisés 16

Démographie des entreprises

Nouveau record du nombre de créations d'entreprises 20

Agriculture

Les productions se maintiennent, les cours augmentent..... 24

Construction

Vers un retour à l'état d'avant-crise sanitaire 26

Tourisme

La fréquentation touristique se redresse en 2021 malgré une clientèle étrangère qui se fait toujours attendre 30

Transports

Les effets de la crise sanitaire se poursuivent 34

Définitions

..... 38

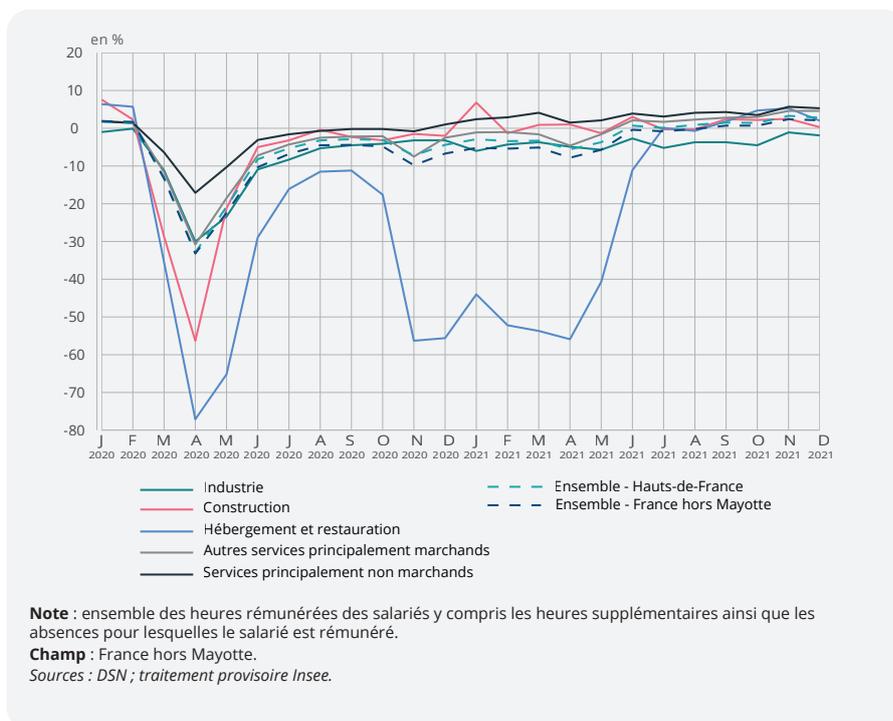
L'activité économique retrouve des couleurs à l'été

Après une année 2020 fortement dégradée par la crise sanitaire, l'activité économique des Hauts-de-France reprend progressivement. Le début d'année 2021 est encore marqué par les restrictions, mais le retour à une situation d'avant-crise s'observe à partir du milieu d'année. Le volume d'heures rémunérées retrouve son niveau de 2019 dès le mois de juin dans la région, soit trois mois plus tôt qu'au niveau national. La consommation des ménages, fortement liée à la levée des restrictions qui touchent l'ouverture des commerces, reste dynamique de l'été jusqu'à la fin d'année. La reprise s'accompagne d'une moindre mobilisation de l'activité partielle et l'emploi salarié rebondit. De même, le chômage recule et les demandeurs d'emploi sont moins nombreux qu'un an auparavant. Les créations d'entreprises poursuivent leur essor. Les marchés agricoles et la construction se portent bien. À l'inverse, bien que la situation s'améliore, le niveau d'avant-crise n'est pas retrouvé dans le tourisme et les transports.

Un début d'année 2021 encore marqué par les restrictions sanitaires avant un net rebond à l'été

Après une année 2020 profondément marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'activité économique, mesurée par le volume d'heures rémunérées, reste encore en deçà de son niveau d'avant-crise au début de l'année 2021. Malgré une légère amélioration en tout début d'année, les nouvelles restrictions mises en place fin mars entraînent une dégradation de la situation économique dans la région, comme à l'échelle nationale. En avril 2021, les heures rémunérées sont inférieures de 5,6 % par rapport au même mois de 2019, après -3,3 % en mars (contre -7,8 % au niveau national, après -5,1 %) ► **figure 1**. Ce repli est principalement imputable au secteur de l'hébergement-restauration (-56 % par rapport à avril 2019). Bien que son activité baisse plus modérément (-8,1 %), le commerce contribue également fortement au repli en raison de son poids important dans la région. La levée des restrictions fin mai permet à l'activité de reprendre rapidement, et même de dépasser son niveau d'avant-crise dès le mois de juin dans la région (+0,7 %). Au niveau national, cette reprise se fait davantage attendre, le niveau pré-crise n'étant retrouvé que trois mois plus tard (+0,7 % en septembre, contre +1,5 % dans la région au même mois). En décembre 2021, le nombre d'heures rémunérées est supérieur de 2,8 % à son niveau de 2019 dans la région (+2,1 % au niveau national). Seule l'industrie reste tout au long de l'année en deçà de son niveau d'avant-crise.

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées



Comme en 2020, la consommation des ménages est rythmée par les différentes périodes de fermeture des commerces non-essentiels. Les transactions bancaires (hors ventes par internet) reculent ainsi d'environ 20 % entre le 22 mars et le 16 mai 2021 par rapport aux mêmes semaines de 2019 ► **figure 2**. Dès la réouverture des commerces, les dépenses par carte bancaire repartent à la hausse avec des volumes plus importants qu'en 2019. En fin d'année, les ménages de la région consomment activement, en particulier durant la semaine de Noël (+16 % par rapport à 2019).

Net recul de l'activité partielle et rebond de l'emploi salarié

En début d'année 2021, plusieurs secteurs sont encore affectés par les fermetures liées aux restrictions sanitaires, notamment l'hébergement-restauration et le commerce, et les établissements ont alors recours à l'activité partielle. Ainsi, 186 700 salariés sont concernés en avril 2021 par une demande d'indemnisation au titre de l'activité partielle, bien loin cependant des effectifs observés lors du 1^{er} confinement (644 100 en avril 2020)

► **figure 3.** À partir de l'été, le dispositif est très peu mobilisé (24 300 salariés concernés en décembre 2021).

Ce maintien des salariés en poste grâce à l'activité partielle s'accompagne d'un fort dynamisme de l'emploi. La région compte 2 073 300 salariés fin 2021, soit 48 000 de plus que fin 2020 (+2,4 %). Après avoir retrouvé son niveau d'avant-crise dès le 2^e trimestre, l'emploi continue de progresser au second semestre. Tous les secteurs gagnent des emplois, même l'industrie (+0,3 %) alors que la tendance était à la baisse depuis plusieurs années. Les services marchands et la construction sont en hausse (respectivement +4,3 % et +2,1 %), mais c'est dans l'interim que l'augmentation est la plus marquée (+7,0 %), surtout en fin d'année pour remplacer les salariés absents dans un contexte de recrudescence de l'épidémie.

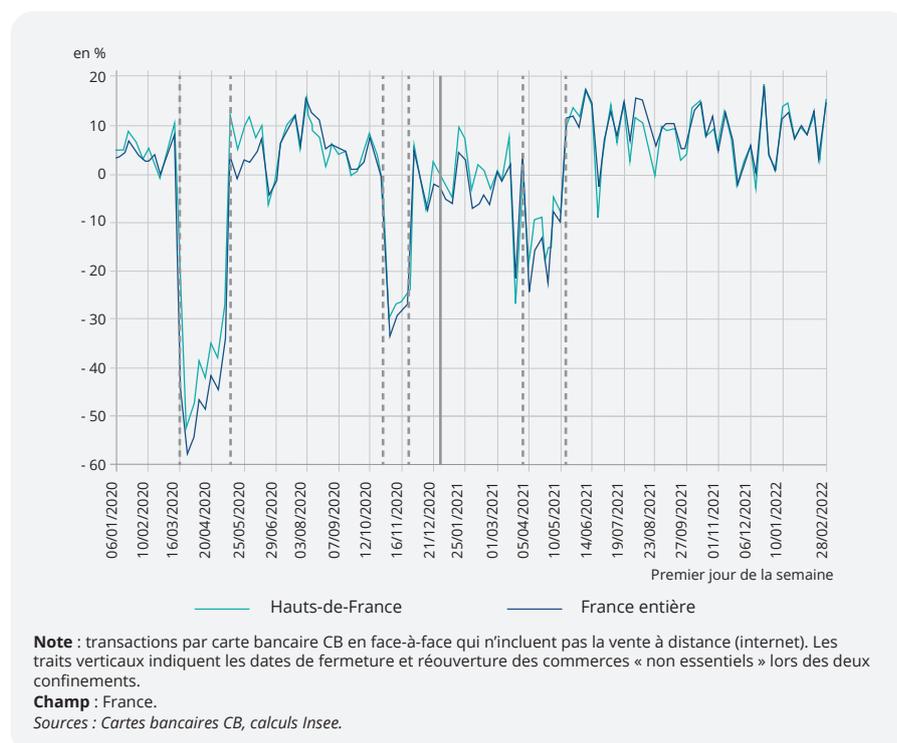
Repli du chômage et de la demande d'emploi

Le taux de chômage dans les Hauts-de-France diminue de 0,6 point en 2021 pour atteindre 8,9 % en fin d'année. Après 3 trimestres globalement stables, la baisse se concentre sur le 4^e trimestre en lien avec un besoin de main-d'œuvre plus marqué en fin d'année. Fin 2021, 546 070 personnes sont inscrites à Pôle emploi, soit 5,8 % de moins qu'un an auparavant. Ce recul bénéficie surtout aux jeunes et aux demandeurs d'emploi de longue durée. Les entrées dans les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi progressent nettement cette année (+36 %).

Une année record pour les créations d'entreprises

En Hauts-de-France, près de 67 400 entreprises ont été créées en 2021, ce qui constitue un nouveau record sur les 10 dernières années (+19 % sur un an après +5,8 % en 2020). La hausse est à nouveau portée par les micro-entreprises. Les créations augmentent dans tous les secteurs d'activité, et plus fortement dans les services aux particuliers, l'industrie et les services aux entreprises. À l'inverse, le nombre de défaillances diminue encore, puisque seulement 2 000 entreprises des Hauts-de-France sont concernées en 2021 (soit -17,5 % par rapport à l'année 2020).

► 2. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par carte bancaire CB



Les productions agricoles se maintiennent avec des cours en hausse

Malgré des conditions climatiques défavorables en début d'année, la production et la qualité des cultures du blé, de l'orge et de la betterave sont peu affectées. Grâce à un été humide, la récolte de maïs est exceptionnelle. En revanche, la production de colza diminue. Les cours sont en hausse, atteignant des niveaux records. La viande bovine voit également ses cours augmenter, avec un volume d'abattage en légère hausse. Le prix du lait poursuit sa croissance, dans un contexte de baisse régionale de la production.

Un retour au niveau d'avant-crise dans le logement neuf

En 2021, le marché immobilier se redynamise. La mise en vente et la vente de logements neufs augmentent par rapport à 2020. Les prix de vente sont aussi en hausse : +6,4 % pour une maison neuve, et +5,9 % du m² pour un appartement neuf par rapport à

2020. Les autorisations de construction et les mises en chantier de logements progressent presque partout dans la région, tous les départements dépassant leur niveau d'avant-crise sauf la Somme. La construction de locaux non résidentiels augmente également, mais les surfaces autorisées restent en deçà de celles de 2019.

Amélioration de la fréquentation touristique, malgré une clientèle non-résidente qui se fait toujours attendre

Après un repli historique en 2020 en raison des fortes restrictions sanitaires, la fréquentation hôtelière rebondit dans les Hauts-de-France avec 6,3 millions de nuitées (+27 % en un an). Toutefois, ce rebond ne permet pas de retrouver le niveau de 2019 (-32 %). Alors que la clientèle résidente fait son retour, les étrangers manquent toujours à l'appel dans les hôtels de la région. La saison dans les campings est mitigée (+7 % de fréquentation par rapport à 2020), et en retrait par rapport à la fréquentation d'avant-crise (-20 %).

Avertissement

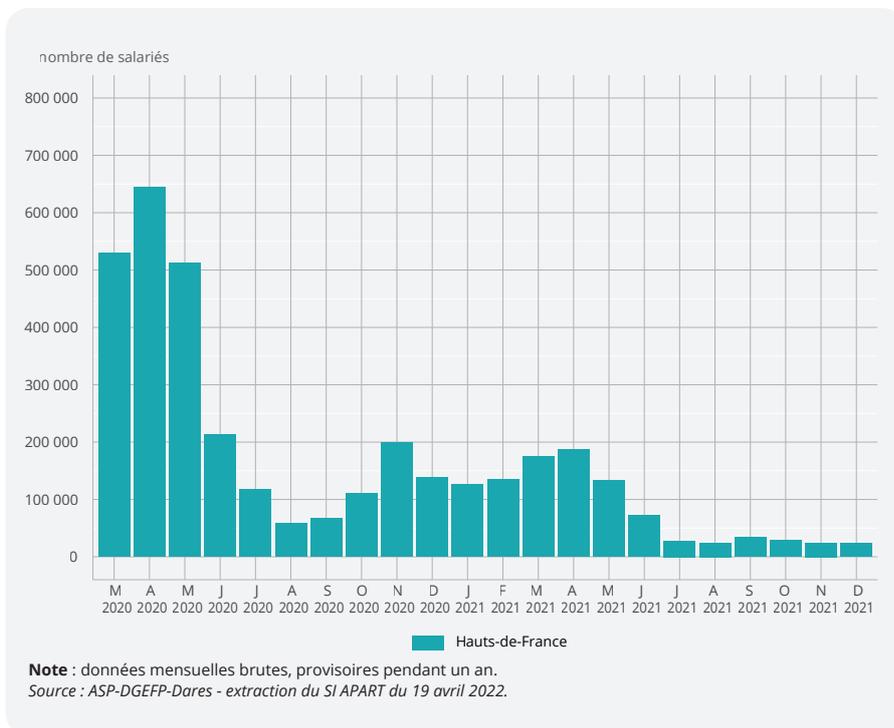
Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires (CB) et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

Les transports subissent encore les effets de la crise

En 2021, près de 258 000 véhicules neufs ont été immatriculés en Hauts-de-France, soit 2,3 % de plus en un an. Cette légère augmentation ne suffit pas à combler la chute accusée en 2020 (-31 %). Si le trafic des passagers dans les aéroports de la région a considérablement augmenté entre 2020 et 2021, il reste deux fois moins important qu'avant la crise. Le transport de marchandises via le tunnel sous la Manche diminue une nouvelle fois cette année, les difficultés liées au Brexit s'ajoutant au contexte sanitaire. ●

Noémie CAVAN (Insee)

► 3. Activité partielle - nombre de salariés concernés par une demande d'indemnisation

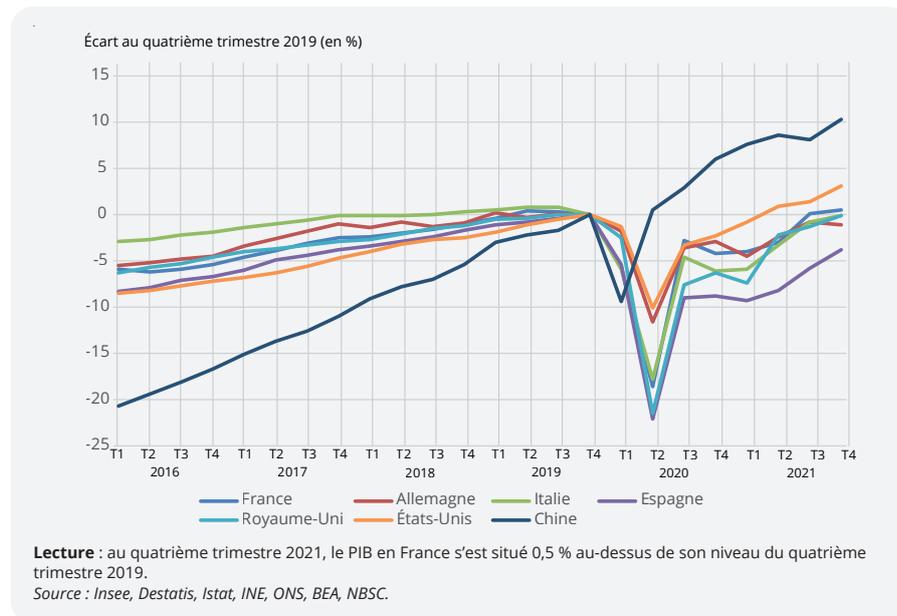


Cadrage national

En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions

En 2021, l'épidémie de Covid-19 est restée l'un des principaux déterminants de l'activité économique. L'apparition de variants a rythmé la propagation de nouvelles vagues, et, en conséquence, la poursuite des mesures de restrictions sanitaires. Celles-ci se sont cependant allégées, à mesure que les États apprenaient à limiter la propagation du virus – notamment par une campagne de vaccination à grande échelle – et que les ménages et les entreprises entraient dans le paradigme du « vivre avec ». Après la fermeture partielle des économies en 2020, qui avait fait plonger le PIB mondial à - 3,1 % par rapport à son niveau de 2019, leur réouverture progressive en 2021 a engendré un rebond en partie mécanique, à 6,1 %¹. Ce rattrapage a néanmoins été hétérogène selon les pays ► **figure 1**. Ainsi le rebond de l'activité en zone euro, certes vif (+5,2 %), l'a toutefois été moins qu'aux États-Unis (+5,7 %) ou que pour les économies émergentes (+6,8 %), malgré un recul de l'activité en zone euro plus important en 2020. L'économie du Royaume-Uni a davantage rebondi (+7,4 %, après une chute en 2020 parmi les plus fortes des pays européens) malgré l'incertitude liée au Brexit, finalement mis en œuvre au 1^{er} janvier. Enfin, l'activité en Chine a renoué avec une croissance vigoureuse (+8,6 %, après un ralentissement certes marqué de l'activité en 2020), même un peu supérieure à sa moyenne des années 2010 par effet de contrecoup. Ces évolutions hétérogènes selon les pays en 2021 sont notamment liées au rythme de diffusion du virus et aux stratégies sanitaires nationales (zéro-covid, confinements, vaccination...), mais aussi aux spécialisations sectorielles (les branches des matériels et des services de transport, de l'hébergement-restauration ou encore des loisirs, sport et culture – et le tourisme en général – restant à des niveaux d'activité dégradés).

► **1. Écart du PIB par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019 (en %)**



En France, l'activité a davantage rebondi en 2021 que dans la moyenne de la zone euro

Après une chute de 7,9 % en 2020, l'activité économique française s'est nettement redressée en 2021, à +6,8 %². La croissance y a donc été à la fois plus forte qu'en Allemagne (+2,9 %), où le choc de 2020 a été presque deux fois moindre, et qu'en Italie (+6,6 %) et en Espagne (+5,1 %), pourtant davantage affectées en 2020. En moyenne en 2021, le PIB français se situait 1,7 % en deçà de son niveau de 2019, un rattrapage assez vif par rapport à ses principaux voisins européens.

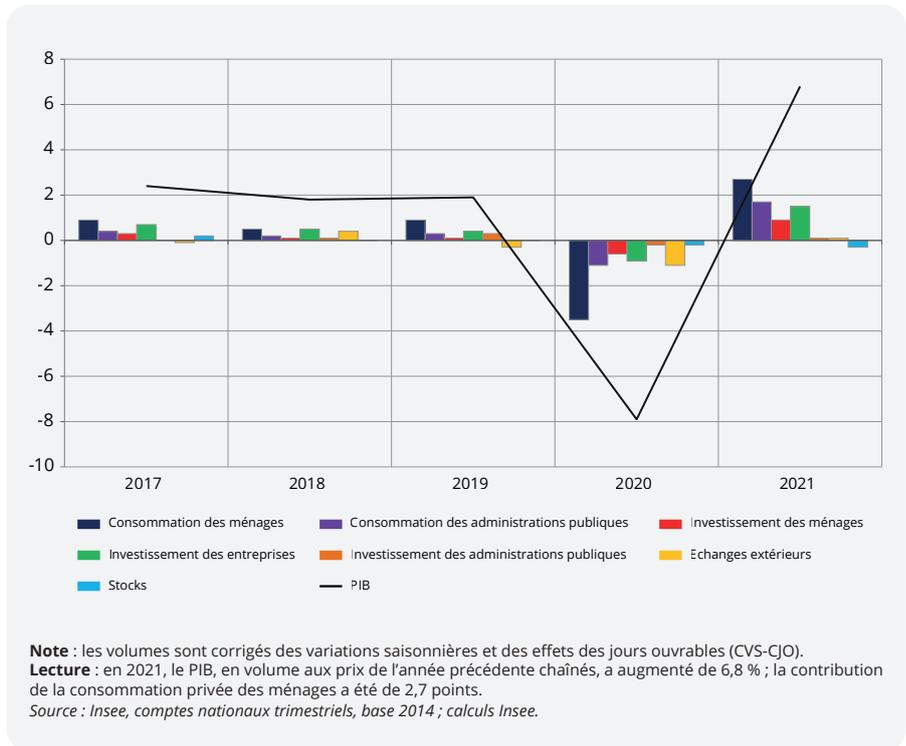
En miroir de la chute d'activité enregistrée en France en 2020, tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à son rebond en 2021 ► **figure 2**. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages, de 2,7 points : les opportunités de consommer des ménages, bridées par les mesures de restrictions, se sont rétablies avec la réouverture progressive des magasins, des restaurants et cafés ou encore des

activités culturelles et sportives. La contribution de l'investissement total a été du même ordre, portée par les entreprises (1,5 point) – en lien avec la reprise de l'activité, notamment après les fermetures de chantiers en 2020 et du fait d'un investissement en services très dynamique – et par les ménages (0,9 point) – avec un marché immobilier dynamique. La consommation des administrations publiques a contribué au rebond de l'activité à hauteur de 1,7 point, portée par les campagnes de tests et de vaccination. La contribution des échanges extérieurs a été faiblement positive, de 0,1 point : les exportations, plus affectées en 2020 que les importations, ont aussi plus fortement rebondi. Les importations comme les exportations sont cependant restées à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. En particulier, les exports et imports de tourisme se sont situés en 2021 à environ 40 % sous leur niveau de 2019.

Cet effet de miroir entre les évolutions de l'activité en 2020 et en 2021 a aussi été sectoriel, recouvrant toutefois des rattrapages hétérogènes selon les branches

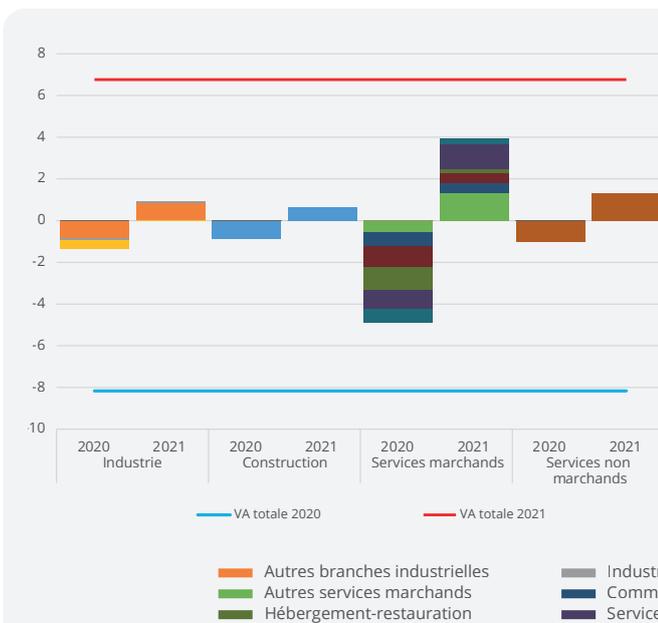
En 2021, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage rebondi que la consommation des ménages, après une baisse également plus marquée en 2020 ► **figure 3**. Les disparités selon les branches apparues en 2020 ont néanmoins persisté en 2021. Dans l'industrie, la fabrication de matériels de transport a faiblement rebondi en 2021, pénalisée à la fois par les difficultés d'approvisionnement (s'agissant de l'industrie automobile), et par l'état dégradé du tourisme mondial (s'agissant de l'aéronautique). Les services les plus affectés par les mesures de restriction – hébergement-restauration, transports, services aux ménages (sport, culture, loisirs) – ont poursuivi leur trajectoire de reprise, malgré un début d'année 2021 marqué à nouveau par l'épidémie. L'hétérogénéité ne s'est cependant pas résorbée, entre ces branches dont l'activité ou la consommation est restée en moyenne sous son niveau de 2019 et celles qui, ayant moins souffert de la

► 2. Variations annuelles du PIB (en %) et contribution des principaux postes de la demande (en points)

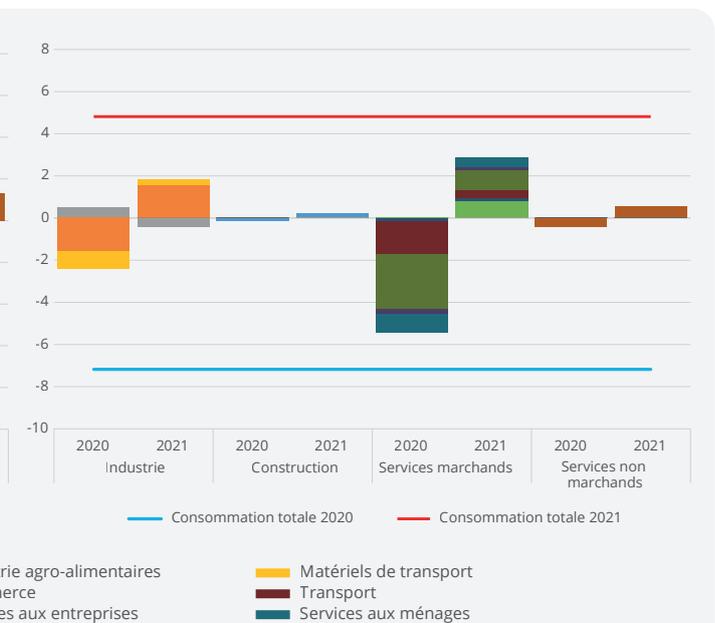


► 3. Variations annuelles (en %) et contribution des branches ou produits (en points)

a. Valeur ajoutée

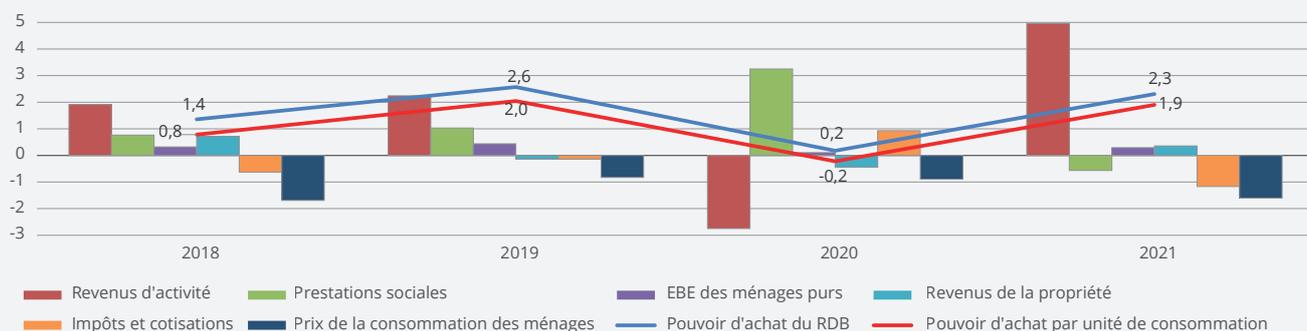


b. Consommation des ménages



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO). La valeur ajoutée totale est calculée hors impôts et subventions sur produits (contrairement au PIB).
Lecture : en 2021, la valeur ajoutée totale a augmenté de 6,8 %. La contribution des autres services marchands (services marchands hors commerce, transport, hébergement-restauration, services aux entreprises et aux ménages) a été de 1,3 point ; celle de l'ensemble des branches des services marchands a été de 4,0 points.
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

► 4. Variations annuelles du pouvoir d'achat (en %) et contributions de ses principaux déterminants (en points)



Note : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : le pouvoir d'achat du RDB des ménages a augmenté de 2,3 % en 2021. La principale contribution à cette hausse est celle des revenus d'activité, qui s'élève à 5,0 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

crise sanitaire, s'en sont rapprochées ou l'ont dépassé (information-communication, services financiers...). Ce constat est aussi vrai à un niveau plus agrégé : en 2021, la valeur ajoutée est restée à un niveau par rapport à 2019 relativement plus dégradé dans l'industrie que dans les services, et inversement pour la consommation des ménages.

En 2021, l'emploi et la population active ont été dynamiques

Après une diminution en 2020 (-216 900 emplois en fin d'année, par rapport à la fin d'année 2019), d'ampleur largement moindre que celle de l'activité, l'emploi salarié a vivement rebondi en 2021 (+855 100 entre fin 2020 et fin 2021), repassant fin 2021 nettement au-dessus du niveau de la fin 2019³. Il est néanmoins resté en deçà de son niveau d'avant-crise dans l'industrie, tandis qu'il était particulièrement allé dans la construction, l'hébergement-restauration et les services aux entreprises. Le dispositif d'activité partielle, dont les conditions ont progressivement évolué au cours de l'année, ne concernaient en décembre 2021 qu'environ 400 000 salariés (contre 1 900 000 en janvier 2021)⁴.

Après des mouvements très heurtés en 2020 selon un effet en « trompe-l'œil »⁵, le taux de chômage a été quasi stable pendant les trois premiers trimestres de 2021, à environ 8 % de la population active, avant de refluer sensiblement à 7,4 % au quatrième trimestre. Le dynamisme de l'emploi au cours de l'année a en effet été d'abord

contrebalancé par celui de la population active, qui a rejoint progressivement sa trajectoire tendancielle d'avant la crise sanitaire puis l'a dépassé au troisième trimestre, avant de se replier légèrement par contrecoup au quatrième, conduisant à la baisse marquée du taux de chômage en fin d'année. Ces mouvements ont été particulièrement marqués pour les jeunes, dont le taux d'emploi a atteint un point haut depuis 1991, notamment sous l'effet des contrats en alternance.

En 2021, tiré par des revenus d'activité dynamiques, et quoique pénalisé par une inflation en hausse, le pouvoir d'achat par unité de consommation a progressé de 1,9 %

Après un ralentissement en 2020 (+1,1 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé (+4,0 %), plus vivement encore qu'en 2018 et 2019. Le même effet de miroir évoqué précédemment entre 2020 et 2021 a joué sur les contributions des différentes composantes du pouvoir d'achat, à l'exception notable de l'inflation ► **figure 4**. Les revenus d'activité ont contribué le plus, à hauteur de 5,0 points, en lien avec la reprise de l'activité, le dynamisme de l'emploi et le moindre recours à l'activité partielle ► **figure 4**. En 2020 la contribution négative des revenus d'activité avait été en partie compensée par celle, positive, des prestations sociales et des impôts⁶. En 2021, c'est le phénomène inverse qui se produit. L'ampleur nettement plus faible de la contribution négative des prestations sociales, de -0,6 point, reflète toutefois la poursuite partielle des dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de

solidarité). Enfin, poussée notamment par les prix de l'énergie, l'inflation a commencé à augmenter nettement au second semestre 2021, jusqu'à atteindre 2,8 % sur un an en fin d'année. Malgré cette hausse des prix, la croissance du pouvoir d'achat a été nette en moyenne annuelle (+2,3 %, soit 1,9 % par unité de consommation). Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a augmenté de 9,6 % en 2021, en nette reprise après sa chute en 2020. Le taux de marge a quant à lui atteint 34,2 %, repassant même au-dessus du pic de 2019 (lié principalement à un effet d'enregistrement du CICE). Cette moyenne annuelle résulte cependant d'un premier semestre 2021 élevé, dans le sillage du rebond de la fin 2020, tandis que le second semestre 2021 a été un peu plus modéré. ●

Aliette CHEPTITSKI (Insee)

¹ : World Economic Outlook, FMI (Avril 2022)

² : Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.

³ : Données révisées sur l'emploi salarié national, par rapport à celles mobilisées dans le chapitre Emploi du bilan, suite à plusieurs changements méthodologiques ; en particulier les alternants sont inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi des années 2019 à 2021.

⁴ : Le chômage partiel, 27 avril 2022, Dares

⁵ : Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

⁶ : Ce, pour des raisons en partie comptables : contrairement aux salaires auxquels l'activité partielle n'est pas enregistrée dans les revenus d'activité, mais dans les prestations sociales.

Rebond de l'emploi salarié : une dynamique après crise plus vive qu'avant

Bénéficiant de la dynamique du secteur privé, l'emploi régional progresse de 2,4 % en un an, soit 48 000 postes supplémentaires. Il rattrape rapidement son niveau d'avant-crise et le dépasse dès le 2^e trimestre. Tous les départements gagnent des emplois, même si l'Aisne est un peu en retrait. La hausse concerne tous les secteurs, en particulier les services marchands (+4,3 %) et la construction (+2,1 %), alors que l'emploi intérimaire augmente de 7,0 %.

Fin 2021, 2 073 300 personnes sont en emploi dans les Hauts-de-France, soit 48 000 de plus en un an (+2,4 %). Après une baisse de 0,7 % en 2020, l'emploi salarié est en hausse sur les quatre trimestres de 2021 et dépasse son niveau d'avant-crise dès le 2^e trimestre. Cette augmentation est toutefois moins marquée dans la région qu'au niveau national (+2,8 % en France hors Mayotte) ► **figure 1**. Elle est essentiellement portée par le secteur privé très dynamique (progression de 3,1 %, contre 3,5 % en France) alors qu'il reculait de 1,0 % l'année précédente. En revanche, le secteur public enregistre une croissance atone (+0,2 % en région contre +0,3 % au national), évolution identique à celle de 2020 où il avait résisté à la crise.

Les Hauts-de-France se classent à la 8^e place des régions de France métropolitaine pour le dynamisme de l'emploi ► **figure 2**. L'emploi y progresse deux fois plus qu'en Bourgogne-Franche-Comté (+1,2 %) qui occupe la dernière position. Les régions du Sud et de l'Ouest enregistrent les plus fortes hausses de l'emploi salarié, notamment Auvergne-Rhône-Alpes (+3,6 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+3,5 %) et Occitanie (+3,4 %).

Au sein de la région, l'emploi croît dans tous les départements ► **figure 3**. Alors que le Nord et le Pas-de-Calais (+2,5 %), la Somme (+2,3 %) et l'Oise (+2,2 %) affichent une dynamique proche de la moyenne régionale, l'Aisne est en retrait (+1,3 %).

Reprise de l'emploi dans les services marchands

Fin 2021, la région compte 863 000 salariés exerçant dans les services marchands (hors intérim). L'emploi y rebondit nettement avec la création de 35 600 postes en un an, soit une augmentation de 4,3 %, après une perte de 13 400 emplois en 2020 (-1,6 %).

► **figure 4**. La reprise, de même ampleur qu'à l'échelle nationale (+4,3 %), bénéficie davantage à la Somme (+5,3 %) qu'à l'Aisne (+2,8 %). Le Nord (+4,4 %), le Pas-de-Calais (+4,3 %) et l'Oise (+3,8 %) se classent entre les deux.

Parmi les services marchands, la progression est plus marquée dans l'hébergement et la restauration (+9 400 emplois, soit +14 %). Ce net rebond efface la perte de 6 300 emplois de l'année précédente. L'augmentation est aussi portée par les « autres activités de services » (+5 900 emplois, soit +7,2 %) et les activités scientifiques, techniques et de soutien administratif (+8 400 emplois, soit +4,2 %). Seul le secteur des activités immobilières perd des emplois (-200, soit -1,4 %).

Le tertiaire non marchand poursuit sa progression

Fin 2021, en Hauts-de-France, 719 000 salariés travaillent dans le tertiaire non marchand. Après une légère augmentation de 0,3 % en 2020, les emplois du secteur progressent de nouveau de 0,6 % en 2021, tout comme au niveau national. La région gagne ainsi 4 000 emplois en un an, en particulier dans l'enseignement (+2 700 emplois, soit +1,8 %) et les activités pour la santé humaine (+2 000 emplois, soit +1,3 %). C'est dans le département du Nord que le secteur est le plus dynamique (+0,9 %, soit +2 900 emplois). L'évolution est plus faible dans le Pas-de-Calais (+0,5 %), l'Oise (+0,4 %) et la Somme (+0,2 %). En revanche, dans l'Aisne, les emplois liés aux services non marchands reculent de 0,3 % (-170 postes).

L'industrie maintient ses emplois

Alors que l'industrie régionale perdait des emplois en 2020 (-2,0 % contre -1,7 % au niveau national), elle en gagne 700 en 2021 pour un total de 281 300 salariés

(+0,3 % en Hauts-de-France contre +0,7 % en France). Dans la Somme (+0,9 %) et le Pas-de-Calais (+0,8 %), la tendance est à la hausse. L'emploi est stable dans l'Oise (+0,1 %) et le Nord (0,0 %) tandis qu'il recule dans l'Aisne (-0,6 %).

Dans la région, la dynamique de l'emploi est principalement soutenue par l'industrie agroalimentaire (+3,9 %), qui compense le recul accusé par la fabrication de matériels de transport (-2,2 %).

Consolidation dans la construction

Dans la construction, l'augmentation des effectifs salariés se poursuit en 2021 avec 2 300 emplois supplémentaires, soit +2,1 % après +1,6 % en 2020. Le secteur est toutefois moins dynamique dans les Hauts-de-France qu'à l'échelle nationale (+2,5 %). Fin 2021, la construction rassemble 112 700 salariés dans la région. L'emploi y progresse fortement dans le Pas-de-Calais (+3,6 %), moins dans les autres départements avec des croissances qui s'échelonnent de +0,2 % dans l'Oise à +2,3 % dans la Somme.

Rebond dans l'intérim

Le nombre d'intérimaires dans la région culmine à 75 400 en fin d'année 2021, plus haut niveau observé depuis 4 ans. Cela représente 4 900 emplois supplémentaires sur un an, soit une hausse de 7 %, contre +13 % en France ► **figure 5**.

Si l'intérim est moins dynamique qu'à l'échelle nationale cette année, il avait nettement mieux résisté l'année dernière, progressant de 0,7 % contre -5,6 % à l'échelle nationale. La croissance de 2021 se concentre surtout au dernier trimestre, en raison du remplacement de nombreux salariés absents dans un contexte de forte circulation de la Covid-19.

Tous les départements de la région gagnent des emplois intérimaires, en particulier l'Aisne (+14 %) et l'Oise (+13 %).

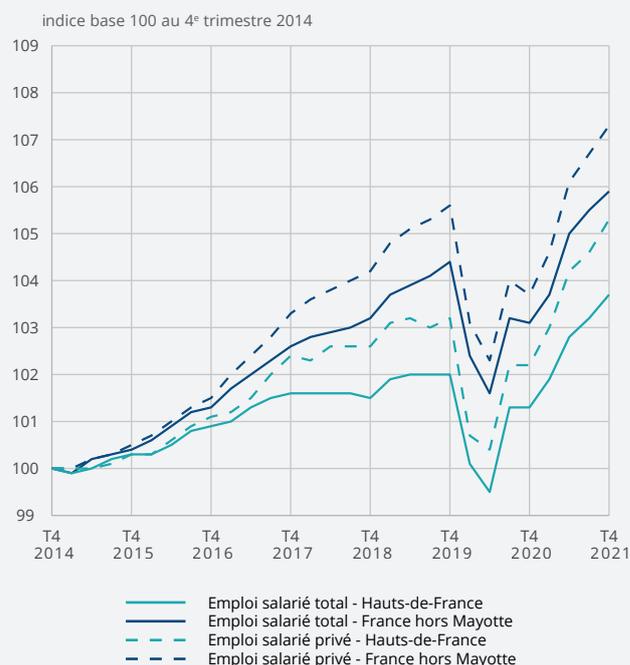
La hausse est plus modérée dans le Pas-de-Calais (+6 %), le Nord (+5 %) et la Somme (+3 %).

Relativement stable dans l'agriculture (-0,3 %) et la construction (+0,2 %), l'intérim bondit dans les secteurs tertiaire (+5 %) et industriel (+13 %). Seule la construction ne retrouve pas son niveau d'emplois intérimaires d'avant-crise. Toutefois, le second semestre 2021 donne des signes positifs de reprise dans ce secteur. ●

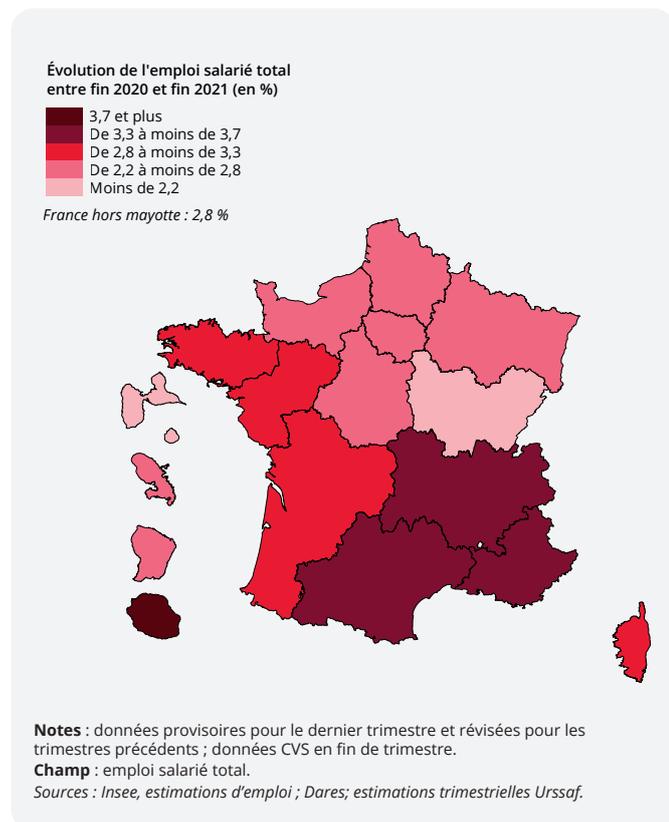
Caroline VICTOOR (Insee)

Louise OBEIN (Dreets)

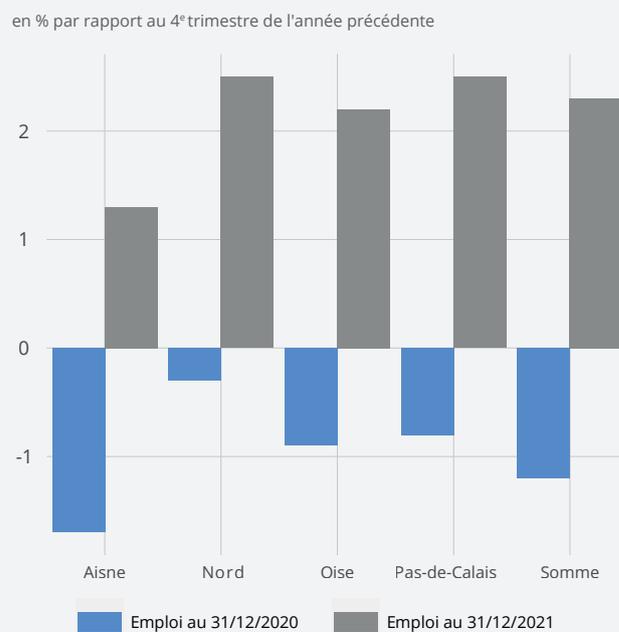
► 1. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



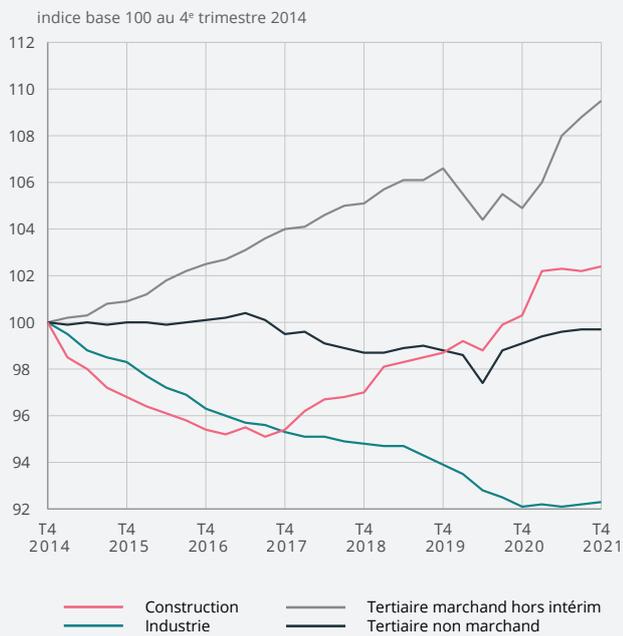
► 2. Évolution régionale de l'emploi salarié entre fin 2020 et fin 2021



► 3. Évolution de l'emploi salarié total par département



► 4. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité - Hauts-de-France



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares ; estimations trimestrielles Urssaf.

► 5. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares ; estimations trimestrielles Urssaf.

Le chômage et la demande d'emploi reculent, les dispositifs pour l'emploi sont fortement mobilisés

Fin 2021, le taux de chômage en Hauts-de-France s'établit à 8,9 % de la population active, soit une baisse de 0,6 point en un an. Comme au niveau national, ce repli s'est opéré au dernier trimestre de l'année. Fin 2021, 546 070 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B et C dans la région, soit une baisse de 5,8 % sur un an. Ce recul bénéficie particulièrement aux jeunes et aux demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Enfin, le plan exceptionnel « France relance » lancé à l'été 2020 stimule largement le recours aux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi (hausse des entrées de 36 % en un an).

Le taux de chômage diminue de 0,6 point sur un an

Fin 2021, 8,9 % de la population active dans la région est au chômage, soit 0,6 point de moins par rapport à décembre 2020 ► **figure 1**. Le chômage est ainsi à son plus bas niveau depuis 2008, si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du printemps 2020, liée à la crise sanitaire. Le 4^e trimestre concentre toutefois l'essentiel de la baisse observée en 2021 (-0,7 point), le chômage ayant été globalement stable au cours des trois premiers. En effet, fin 2021, la dégradation de la situation sanitaire a alimenté le besoin en main-d'œuvre du fait des absences liées à l'épidémie. Le remplacement de ces salariés s'est traduit par un fort recours à l'intérim, contribuant au dynamisme de l'emploi et au repli du chômage.

Malgré cette évolution très positive, les Hauts-de-France demeurent la région de France métropolitaine ayant le taux de chômage le plus élevé, juste devant l'Occitanie (8,8 %) et 1,5 point au-dessus du niveau national (7,4 %, en baisse de 0,7 point par rapport à 2020). Le taux de chômage recule dans tous les départements des Hauts-de-France : de -0,3 point dans l'Aisne à -0,7 point dans le Pas-de-Calais. Dans l'Oise, département le moins touché de la région, le taux de chômage égale la moyenne nationale (7,4 %) ► **figure 2**. À l'inverse, il reste supérieur à 10 % dans l'Aisne (10,8 %), 2^e département métropolitain le plus marqué par le chômage derrière les Pyrénées-Orientales (11,7 %).

Net recul de la demande d'emploi

Au 4^e trimestre 2021, les Hauts-de-France comptent 546 070 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C ► **figure 3**, soit 33 350 de moins qu'un

an auparavant. Les effectifs ont baissé progressivement durant l'année, le dernier trimestre enregistrant un recul record de 18 000 demandeurs. Le nombre de demandeurs d'emploi A, B, C diminue donc en un an de 5,8 %, au même rythme qu'au niveau national, et retrouve son niveau de mi-2014.

Ce recul concerne tous les départements de la région, plus particulièrement le Pas-de-Calais (-7,0 %). L'évolution est plus modérée dans l'Aisne (-3,3 %), et suit la tendance régionale dans la Somme (-5,1 %), l'Oise (-5,3 %) et le Nord (-5,9 %).

La baisse de la demande d'emploi en 2021 profite moins aux femmes qu'aux hommes : respectivement -4,8 % et -6,7 %. Les jeunes sont les premiers à bénéficier de cette amélioration du marché du travail (-8,9 % chez les moins de 25 ans). Pour les autres tranches d'âge, la baisse est plus modérée, en particulier chez les plus de 50 ans (-2,2 %). Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi tirent également profit de ce contexte positif avec un recul de -9,2 %. En particulier le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux ans diminue de 4,4 % dans les Hauts-de-France, alors qu'il reste stable en France métropolitaine.

Un bond en avant des entrées dans les dispositifs pour l'emploi en 2021

Afin de soutenir la reprise économique, le plan exceptionnel « France relance » est lancé par le Gouvernement dès l'été 2020. Il comprend notamment un important volet d'actions pour l'emploi. En particulier, les mesures en faveur des jeunes sont renforcées au travers du plan « 1 jeune, 1 solution » : aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat d'apprentissage, accroissement du nombre de parcours au sein de structures d'insertion par l'activité économique (IAE), augmentation

des enveloppes de parcours emploi compétences (PEC) et contrats initiative emploi (CIE).

Ainsi, avec près de 200 000 entrées de personnes sans emploi dans les dispositifs de contrats aidés, d'apprentissage, d'emplois francs et d'accompagnement des jeunes, les Hauts-de-France enregistrent en 2021 une hausse annuelle de 36 % du nombre d'entrées dans ces dispositifs, évolution supérieure de 3 points au niveau national. Excepté les contrats de professionnalisation, l'ensemble des mesures est porté à un niveau de recours supérieur à celui d'avant-crise ► **figure 4**.

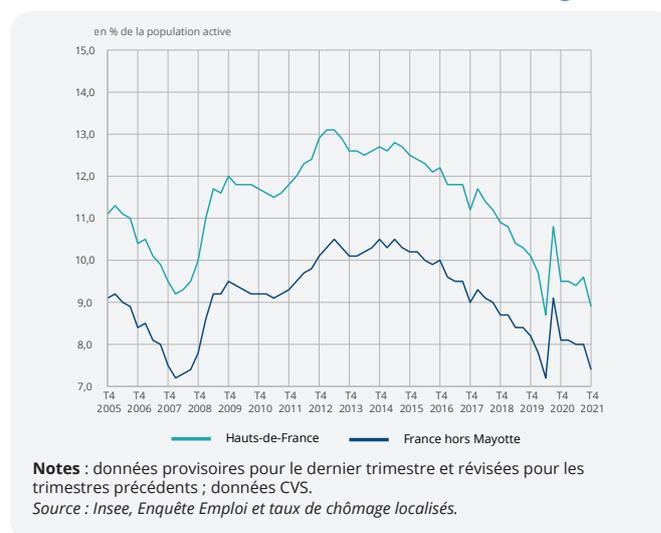
Au total, 52 800 contrats de plus ont été signés en 2021 par rapport à 2020. Parmi eux, près de 41 000 sont enregistrés dans les aides à l'emploi, pour moitié dans les contrats aidés et l'autre moitié dans l'apprentissage. Avec l'ouverture des nouveaux CIE jeunes, le nombre d'entrées en CIE est multiplié par 10, atteignant quasiment les 11 000 contrats signés en 2021 dans la région. L'apprentissage affiche une dynamique soutenue, avec +47 % pour l'apprentissage et +22 % pour les contrats de professionnalisation (respectivement +38 % et +8 % en France métropolitaine).

En 2021, 10 800 jeunes supplémentaires sont accompagnés par les missions locales en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), soit +26 % en un an (+25 % en moyenne nationale). La Garantie jeunes est particulièrement mobilisée, fournissant 9 000 contrats de plus qu'en 2020. Cette mesure destinée aux moins de 26 ans en situation de précarité sociale et financière, ni en emploi, ni en étude, ni en formation, représente désormais un PACEA sur deux dans la région. Elle est remplacée au 1^{er} mars 2022 par le contrat d'engagement jeune.

Enfin, les emplois francs offrent 1 000 contrats de plus en 2021 par rapport à 2020. Ce dispositif permet une aide à l'embauche pour les employeurs recrutant des demandeurs d'emploi issus de quartiers prioritaires en CDI ou CDD d'au moins 6 mois. Avec 5 200 nouveaux emplois francs en 2021, les Hauts-de-France concentrent un cinquième des entrées métropolitaines. La bonne dynamique régionale (+27 % contre +16 % sur l'ensemble du territoire métropolitain) s'inscrit dans la continuité de l'expérimentation menée dans le Nord dès avril 2018. ●

Kévin FUSILLIER (Insee)
Louise OBEIN (Dreets)

► 1. Évolution trimestrielle du taux de chômage



► 2. Taux de chômage

	2019 T4	2020 T4	2021 T1	2021 T2	2021 T3	2021 T4	Évolution 2021 T4 / 2019 T4 (points de %)	Évolution 2021 T4 / 2020 T4 (points de %)
Aisne	11,5	11,1	11,3	11,1	11,4	10,8	-0,7	-0,3
Nord	10,7	9,9	10,0	9,7	9,9	9,4	-1,3	-0,5
Oise	8,1	8,0	7,9	7,9	8,1	7,4	-0,7	-0,6
Pas-de-Calais	9,9	9,0	9,1	9,1	9,4	8,3	-1,6	-0,7
Somme	9,5	9,1	9,0	9,3	9,5	8,5	-1,0	-0,6
Hauts-de-France	10,1	9,5	9,5	9,4	9,6	8,9	-1,2	-0,6
France hors Mayotte	8,2	8,1	8,1	8,0	8,0	7,4	-0,8	-0,7

Lecture : en % de la population active.

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et taux de chômage localisés.

► 3. Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2021				Évolution 2021 T4 / 2019 T4		Évolution 2021 T4 / 2020 T4		Évolution annuelle moyenne 2019 T4 / 2014 T4 ¹	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	270 390	169 650	49,5	52,4	-4,0	-9,2	-6,7	-12,5	-0,6	-2,3
Femmes	275 680	154 350	50,5	47,6	-3,7	-8,7	-4,8	-10,0	1,6	-0,2
Moins de 25 ans	82 650	51 870	15,1	16,0	-7,0	-10,8	-8,9	-12,2	-2,9	-4,3
De 25 à 49 ans	329 140	188 360	60,3	58,1	-4,5	-10,1	-6,4	-12,6	0,3	-1,5
50 ans ou plus	134 280	83 770	24,6	25,9	-0,2	-5,1	-2,2	-7,7	3,5	1,3
Inscrits depuis un an ou plus	275 310	nd	50,4	nd	-4,0	nd	-9,2	nd	1,5	nd
dont inscrits depuis 2 ans ou plus	173 160	nd	31,7	nd	-1,2	nd	-4,4	nd	2,7	nd
Hauts-de-France	546 070	323 990	100,0	100,0	-3,9	-9,0	-5,8	-11,3	0,5	-1,3
France entière	5 685 400	3 361 900	100,0	100,0	-1,3	-5,7	-5,7	-12,4	1,0	-0,9

nd : données non disponibles.

¹ : évolution qui aurait été observée pour les demandeurs d'emploi en fin de mois pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

► 4. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes - Hauts-de-France

Type d'aide	2019	2020	2021
Aides à l'emploi	97 055	100 432	141 363
- Contrats aidés	51 945	50 775	71 282
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	10 595	8 112	12 058
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	1 048	950	10 874
Insertion par l'activité économique (IAE) ¹	40 302	41 713	48 350
- Contrats en alternance	45 110	49 657	70 081
Apprentissage	28 090	38 866	56 967
Contrats de professionnalisation	17 020	10 791	13 114
Accompagnement des jeunes	40 764	41 114	51 910
Parcours contractuelisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	40 764	41 114	51 910
dont Garantie jeunes	15 584	16 032	25 582
Emplois francs	nd	4 054	5 161

¹ : année glissante de décembre N-1 à novembre N.

nd : non disponible.

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares, extraction du 01/04/2022.

Nouveau record du nombre de créations d'entreprises

En 2021, près de 67 400 entreprises ont été créées dans les Hauts-de-France, nouveau record sur les 10 dernières années. Sur un an, le nombre de créations d'entreprises a augmenté de 19 %, après 5,8 % en 2020. L'augmentation est une nouvelle fois portée essentiellement par les micro-entreprises qui représentent près des deux tiers des créations.

Elle s'observe dans tous les départements de la région mais également dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Comme en 2020, la région enregistre une baisse des défaillances d'entreprises en 2021, et cela dans l'ensemble des départements.

67 400 entreprises créées

En 2021, près de 67 400 entreprises ont été créées dans la région Hauts-de-France, soit une augmentation de 19,0 % par rapport à 2020 contre +16,7 % au niveau national ► **figure 1**. Ce volume de créations est le plus élevé enregistré au cours des 10 dernières années. À l'instar des années précédentes, le régime des micro-entreprises représente près des deux tiers des créations dans la région, soit 42 000 entreprises en 2021. Ce régime est celui enregistrant la plus forte augmentation de créations par rapport à 2020 (+24,6 %, contre +16,5 % au niveau national) suivi par celui des sociétés (+23,4 %). À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles sont en recul dans la région (-4,8 % sur un an) alors qu'elles tendent à croître au niveau national (+3,6 %).

Sur la période 2014-2019, c'est-à-dire avant la crise sanitaire, le nombre de créations d'entreprises dans la région progressait au même rythme qu'au niveau national (+8,1 % par an dans la région contre +8,2 % au niveau national). Sur les deux dernières années, le nombre de créations d'entreprises a progressé à un rythme plus soutenu (+12,2 % par an contre +10,2 %).

Des créations en hausse dans tous les départements

Le rythme des créations d'entreprises augmente dans tous les départements de la région, en particulier dans l'Oise (+23,7 %), et dans une moindre mesure dans la Somme (+14,7 %). Comme à l'échelle régionale, cette augmentation est liée au dynamisme des sociétés et des micro-entreprises dont le nombre progresse partout, en particulier dans le

Nord (+25 %) et le Pas-de-Calais (+24,1 %) pour les premières, dans l'Oise (+29,5 %) et dans la Somme (+30 %) pour les secondes. À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles reculent dans tous les départements, à l'exception de l'Aisne (+0,1 %), et de l'Oise (+4,9 %) ► **figure 2**.

Une dynamique qui profite à l'ensemble des secteurs d'activité

Dans la région, les créations d'entreprises augmentent dans tous les secteurs d'activité ► **figure 3**. Les secteurs les plus dynamiques sont les services aux particuliers (+30,1 % de créations sur un an), l'industrie (+27,8 %) et les services aux entreprises (+23,7 %). La construction connaît une croissance plus modérée (+10,8 %) tout comme le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration (+11,9 %). En volume, c'est dans ce dernier secteur que les créations restent les plus nombreuses : elles représentent 38,9 % de l'ensemble des créations d'entreprises dans la région contre 32,3 % au niveau national (33,8 % dans l'Oise contre 42,1 % dans le Pas-de-Calais). Suivent les services aux entreprises qui représentent 28,6 % des créations dans les Hauts-de-France en 2021 contre 34,6 % au niveau national.

Une baisse des défaillances d'entreprises dans tous les départements

En 2021, on dénombre 1 997 défaillances d'entreprises pour l'ensemble de la région, soit un repli de 17,5 % par rapport à 2020 (-11,6 % au niveau national) ► **figure 4**. Cette baisse s'observe dans tous les départements de la région, mais c'est dans la Somme (-41 %) et l'Oise (-25,9 %) qu'elle est la plus marquée.

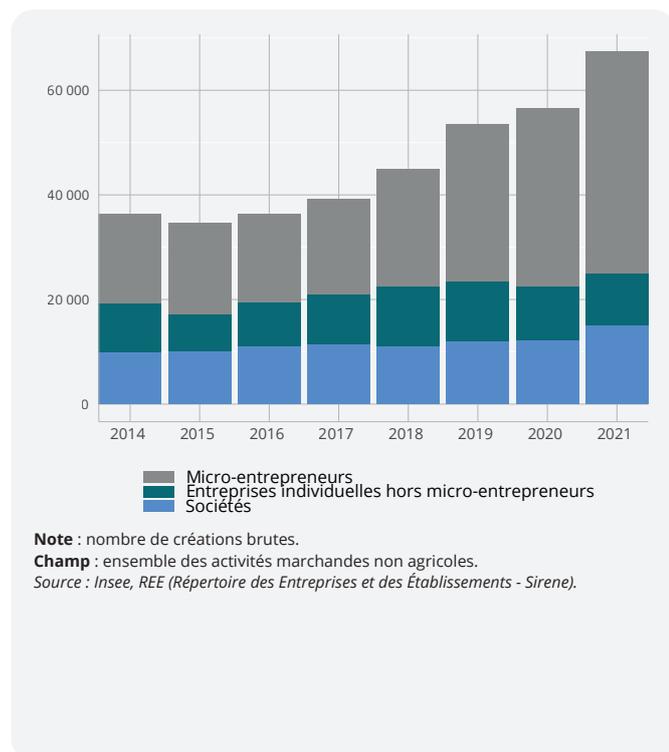
À l'exception du secteur agricole (+8,1 %), tous les secteurs d'activité connaissent une diminution du nombre de défaillances en 2021. Les baisses les plus fortes concernent les services aux particuliers (-24,4 %) et le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration (-22,4 %) ► **figure 5**. Ce dernier rassemble encore plus du tiers des défaillances d'entreprises enregistrées dans la région en 2021. ●

David FERRERE (Insee)

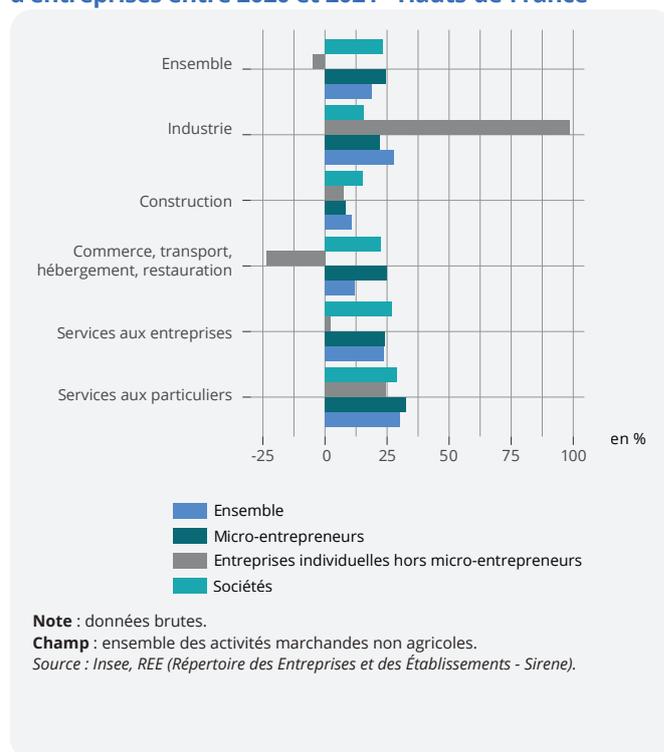
Avertissement sur les créations d'entreprises :

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises.

► 1. Créations d'entreprises dans les Hauts-de-France



► 3. Évolution par secteur du nombre de créations d'entreprises entre 2020 et 2021 - Hauts-de-France



► 2. Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble			
	Créations 2021 (nombre)	Créations 2021 (nombre)	Créations 2021 (nombre)	Créations 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (%)
Aisne	947	797	2 781	4 525	26,7	20,6	5,3
Nord	7 877	4 595	21 816	34 288	26,1	17,9	9,7
Oise	2 409	1 338	5 726	9 473	27,7	23,7	6,3
Pas-de-Calais	2 707	2 145	8 524	13 376	27,1	19,8	5,9
Somme	1 197	944	3 532	5 673	17,8	14,7	9,7
Hauts-de-France	15 137	9 819	42 379	67 335	25,8	19,0	8,1
France entière	279 870	131 853	638 797	1 050 520	21,5	16,7	8,2

¹ : évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.
Note : données brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4. Défaillances d'entreprises par département

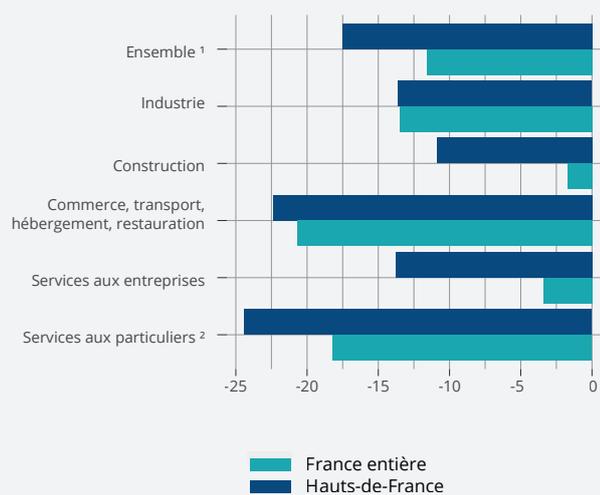
	Défaillances 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (%)
Aisne	183	-42,6	-14,9	-6,6
Nord	1 001	-47,8	-12,1	-4,4
Oise	243	-54,2	-25,9	-4,0
Pas-de-Calais	445	-46,2	-15,7	-6,7
Somme	125	-60,2	-41,0	-5,5
Hauts-de-France	1 997	-48,9	-17,5	-5,1
France entière	27 615	-45,9	-11,6	-3,9

¹ : évolution qui aurait été observée pour les défaillances d'entreprises, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Fiben, Banque de France.

► 5. Évolution par secteur du nombre de défaillances d'entreprises entre 2020 et 2021 (en %)



¹ : y compris agriculture.

² : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Fiben, Banque de France.

Les productions se maintiennent, les cours augmentent

Malgré des retards de récolte dus à la vague de froid atypique du printemps et à un été fortement arrosé, la production et la qualité des cultures sont globalement peu affectées en 2021. Les productions de blé tendre et d'orge sont proches des moyennes quinquennales. Les cours, soutenus par une forte demande, atteignent des maxima. La production des cultures fourragères dont celle du maïs est exceptionnelle. À l'inverse, la production de colza est la plus faible depuis 2007. La récolte de betteraves industrielles retrouve quant à elle son niveau d'avant 2020. Les cours de la viande bovine sont en forte hausse. Enfin, le volume de lait collecté recule de nouveau cette année.

Le blé et l'orge : une production dans la moyenne, des cours au plus haut sur les marchés

La récolte de blé tendre atteint 6,8 millions de quintaux en 2021, un volume proche de la moyenne des 5 dernières années. La surface cultivée dans la région, plus importante qu'en 2020, permet de compenser les conséquences d'un rendement moyen à 82 quintaux par hectare (q/ha). Pour l'orge, c'est le rendement supérieur à celui des dernières années (81 q/ha) qui permet de maintenir la production (8,3 millions de quintaux), malgré la baisse des surfaces cultivées. Soutenus par une demande forte et des conditions météorologiques peu favorables au développement des cultures, les cours moyens du blé tendre tutoient au printemps 2021 ceux des très bons millésimes récoltés en 2010 et 2013, à 228 € la tonne (€/t) ► **figure 1**. Leur envolée se poursuit durant l'année, avec un prix maximal atteint fin novembre (309 €/t) dans un contexte de tensions climatiques et politiques internationales (incendies au Canada, tensions croissantes en Ukraine...). L'orge n'est pas en reste : son cours moyen au premier semestre 2021 s'établit à 215 €/t, à la faveur de la demande asiatique. Un maximum est atteint en novembre (287 €/t).

Le colza : une récolte décevante, des cours au plus haut

La tendance baissière des surfaces cultivées se confirme dans ce secteur des oléagineux, auxquels les exploitants préfèrent les cultures céréalières (blé, orge, triticale). Avec un rendement moyen de 33 q/ha, plus faible que celui de 2020, la récolte de 3,8 millions de quintaux en 2021 est la production la plus basse depuis 2007 ► **figure 2**. Cette production se

valorise toutefois sur un marché mondial des huiles porté par la hausse du prix du pétrole : les cours atteignent des maxima historiques en fin d'année, à presque 725 € la tonne, quand les précédents records étaient respectivement de 526 € la tonne (€/t) en juillet 2012 et 521 €/t en 2008 et 2011.

Un excédent de production pour les cultures fourragères et le maïs en particulier

Malgré un démarrage tardif, en raison d'un début de printemps froid et sec, l'ensemble des cultures fourragères affiche un bilan très positif en 2021. L'été humide favorise en effet la production sans altérer la qualité des récoltes. Avec néanmoins des disparités territoriales, la production globale est ainsi supérieure de 15 % à la production moyenne observée au cours des 30 dernières années. La production de maïs, en particulier, a bénéficié des conditions météorologiques de l'année 2021, générant une production supérieure aux besoins en alimentation des herbivores. Une partie des surfaces de maïs, initialement dédiées à cette valorisation, a été réorientée vers des débouchés en grains. En 2021, 8,260 millions de tonnes (Mt) de maïs grain ont ainsi été produites en Hauts-de-France pour une moyenne quinquennale de 3,790 Mt. Cette alternative a été facilitée par la compétitivité commerciale de la production sur les marchés intérieur et européen.

Retour à la normale pour la production de betteraves industrielles

Les surfaces cultivées sont en baisse de 2,4 % sur un an et le développement des cultures est difficile au printemps, en raison des gelées tardives. Toutefois,

à la faveur d'un rendement global correct, la production tutoie la moyenne quinquennale ► **figure 3**. Les cours mondiaux du sucre sont bien orientés en 2021.

Les cours de la viande bovine en forte hausse

En 2021, les cours de la viande bovine sont en hausse. La progression est forte et continue pour la viande issue de cheptels laitiers réformés (+7 % en moyenne par rapport à 2020) ► **figure 4**. Elle est moins marquée et plus fluctuante pour les races allaitantes (+6 %) ► **figure 5**. Pour les jeunes bovins, les cours progressent de +13 %, avec un palier en milieu d'année entre deux périodes de croissance ► **figure 6**. Les volumes d'abattage augmentent de 1,9 % par rapport à 2020. La hausse est particulièrement forte chez les catégories laitières réformées et les jeunes bovins.

La collecte de lait en baisse mais des prix soutenus

Les volumes collectés sur l'ensemble de l'année 2021 (22,2 millions d'hl) se tassent par rapport à l'année précédente (-4,7 %). Les marchés soutiennent les prix moyens payés aux producteurs du bassin laitier : ces derniers sont supérieurs de 6,5 % à ceux pratiqués en 2020 (361,42 € HT/1000 l en 2021). ●

Pascal FOUQUART (Draaf)

Pour en savoir plus :

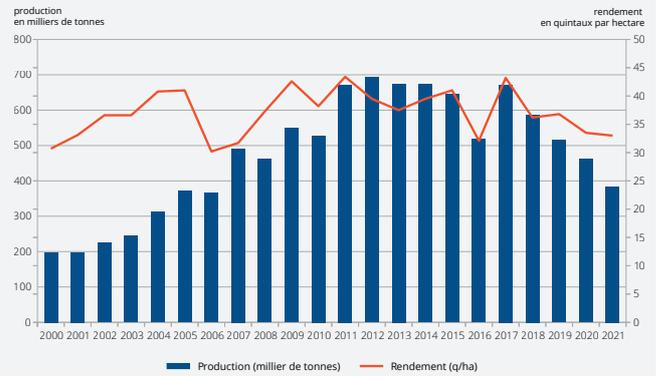
[Bilan de la campagne agricole 2021 en Hauts-de-France](#)

1. Cours du blé tendre rendu Rouen



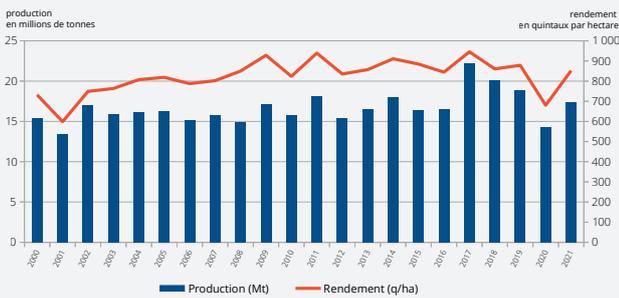
Source : France AgriMer.

2. Évolution de la production de colza



Source : France AgriMer.

3. Évolution de la production de betterave industrielle



Source : France AgriMer.

4. Prix moyen de la vache de réforme



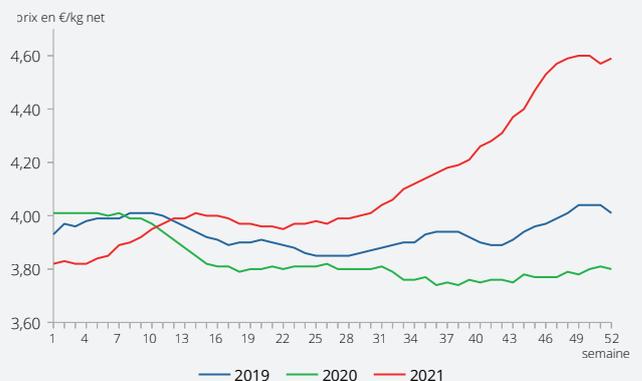
Source : France AgriMer.

5. Prix moyen des races bovines allaitantes



Source : France AgriMer.

6. Prix moyen du jeune bovin



Source : France AgriMer.

Vers un retour à l'état d'avant-crise sanitaire

En 2021, l'emploi dans la construction progresse de 2,1 % dans les Hauts-de-France. Sur le marché de la promotion immobilière, l'offre de logements neufs augmente, la demande reste dynamique et les prix immobiliers sont en hausse. Les autorisations et les mises en chantier progressent presque partout dans la région. Dans le non-résidentiel, les surfaces autorisées à la construction restent en dessous de leur niveau d'avant-crise malgré le rebond par rapport à 2020.

Un emploi en hausse constante pendant la crise sanitaire

Après avoir gagné plus de 1 700 emplois en 2020 (+1,6 %) malgré la crise, le secteur de la construction en Hauts-de-France poursuit sa croissance en 2021 avec 2 300 nouveaux emplois (+2,1 %). Avec 113 000 salariés en fin d'année, il rassemble 5,4 % de l'emploi salarié de la région.

Ce dynamisme de l'emploi s'accompagne d'une hausse du nombre de créations d'entreprises. En 2021, plus de 5 200 nouvelles entreprises ont vu le jour dans la construction, soit 9,2 % de plus qu'en 2020. Plus de la moitié (58 %) correspondent à des micro-entrepreneurs. Dans le même temps, environ 400 entreprises ont déposé le bilan.

Le volume de vente de logements neufs revient presque à son niveau d'avant-crise

Le nombre de logements neufs vendus dans la région connaît un fort rebond en 2021, mais reste en léger retrait par rapport à l'avant-crise. 6 300 ventes de logements neufs ont ainsi été conclues contre 4 700 l'année précédente (+32 %) et contre 6 400 en 2019 (-1 %). Ces ventes se répartissent en 5 600 appartements (+36 % sur un an) et 700 maisons individuelles (+7 % sur un an) ► **figure 1**.

L'offre croît, que ce soit sur un an ou par rapport à la situation d'avant-crise. En 2021, ce sont ainsi 5 900 logements neufs qui ont été mis sur le marché, soit 41 % de plus en un an, mais aussi 4 % de plus qu'en 2019. Cette augmentation, par rapport à la situation pré-crise, ne concerne cependant que l'habitat collectif (+8 %). En effet, l'offre en logement individuel n'a pas encore retrouvé son niveau de 2019 (-23 %).

Le niveau de l'offre sur le marché étant plus fort que celui de la demande, le stock de logements neufs invendus augmente (+4 % par rapport à 2020). Le nombre de logements restant sur le marché à la fin 2021 est presque revenu à son état d'avant-crise sanitaire et s'établit à 5 600 logements. Ce contexte s'accompagne d'une augmentation des prix immobiliers. En Hauts-de-France, le prix moyen de vente d'une maison individuelle neuve s'établit à 259 000 euros en 2021, soit une hausse de 6,4 % par rapport à 2020 ► **figure 2**. L'augmentation du prix moyen au mètre carré pour un appartement neuf est du même ordre : 3 700 euros en 2021, soit une hausse de 5,9 % sur un an ► **figure 3**.

Les autorisations et les mises en chantiers restent en deçà de leur niveau d'avant-crise dans la Somme

En 2021, 31 200 logements ont été autorisés à la construction en Hauts-de-France, soit une hausse de 24 % par rapport à 2020 et une hausse de 17 % par rapport à 2019 ► **figure 4**. Ainsi, les autorisations sur une année augmentent plus que sur l'ensemble du territoire français hors Mayotte (+19 % par rapport à 2020 et +4 % par rapport à 2019).

Cette hausse des autorisations est surtout marquée dans le département du Pas-de-Calais (+57 % par rapport à 2019). Le département de la Somme fait figure d'exception avec une baisse de 22 % par rapport à 2019, malgré un rebond de 23 % par rapport à 2020.

En 2021, le nombre de mises en chantier en Hauts-de-France atteint 25 200 unités, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année 2019 ► **figure 5**. Cette hausse est plus forte dans la région que sur l'ensemble du territoire français hors

Mayotte (+2 %). La Somme est encore le seul département de la région qui connaît une évolution défavorable sur 2 ans (-7 %), malgré un rebond de 21 % par rapport à 2020. En effet, la reprise y a été plus tardive qu'ailleurs dans la région et ne s'est véritablement amorcée qu'en fin d'année.

La construction de locaux non résidentiels n'est pas encore revenue à son état d'avant-crise

Comme au niveau national, les surfaces de plancher autorisées à la construction dans le secteur non résidentiel ont augmenté, dans les Hauts-de-France, par rapport à 2020, sans toutefois que ce rebond permette de retrouver le niveau d'avant-crise ► **figure 6**. En 2021, 3,3 millions de mètres carrés de surface de plancher ont ainsi été autorisés dans la région, soit 22 % de plus qu'en 2020 mais 31,7 % de moins qu'en 2019.

La reprise observée en 2021 ne concerne pas tous les secteurs. La surface de construction autorisée de locaux est en recul par rapport à 2020 dans les secteurs de l'artisanat (-4,4 %), de l'exploitation agricole ou forestière (-11,9 %) et de l'industrie (-18,9 %). Les autres secteurs enregistrent une croissance en 2021, qui n'a pas compensé le recul de 2020. En particulier, dans le secteur de l'entreposage, la surface de construction autorisée de locaux a crû de 68,2 % par rapport à 2020, mais elle reste inférieure de 42,6 % à son niveau de 2019. ●

Gaëtan BOULET (Dreal)

1. Ventes des maisons et des appartements neufs

Type de logement	Hauts-de-France				France métropolitaine			
	En 2021 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ² (en %)	En 2021 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ² (en %)
Maisons neuves								
Nombre de ventes ¹	654	-15,4	7,0	1,8	7 583	-13,7	8,0	4,0
Prix moyen par maison	259 152	12,1	6,4	1,5	329 942	18,6	12,9	2,0
Appartements neufs								
Nombre de ventes ¹	5 613	0,6	36,0	13,2	109 131	-10,8	15,5	10,1
Prix moyen au m ²	3 698	5,9	5,9	2,3	4 420	4,0	2,5	2,1

¹: réservations avec dépôt d'arrhes.

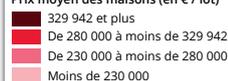
²: évolution qui aurait été observée pour les ventes des maisons et des appartements neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

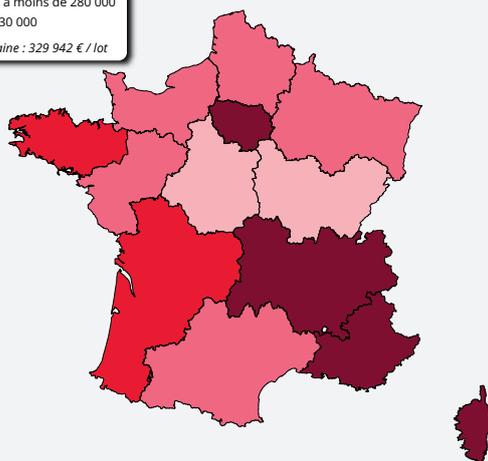
Source : SDES, enquête ECLN.

2. Prix régional moyen des maisons neuves en 2021

Prix moyen des maisons (en € / lot)



France métropolitaine : 329 942 € / lot

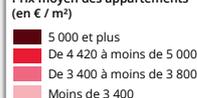


Champ : France métropolitaine.

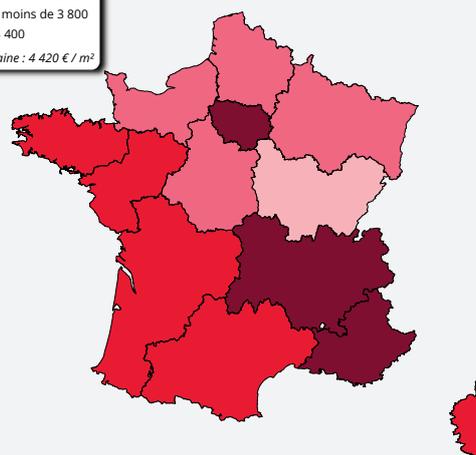
Source : SDES, enquête ECLN.

3. Prix régional moyen des appartements neufs en 2021

Prix moyen des appartements (en € / m²)



France métropolitaine : 4 420 € / m²



Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

4. Construction autorisée de logements par département

	Logements en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (en %)
Aisne	1 400	4,4	29,0	-2,9
Nord	13 500	6,1	6,1	3,1
Oise	4 400	27,0	16,1	1,2
Pas-de-Calais	9 500	57,0	67,9	1,5
Somme	2 400	-22,0	23,0	5,1
Hauts-de-France	31 200	17,1	23,8	2,3
France hors Mayotte	470 000	4,1	19,2	3,4

¹: évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2.

► 5. Logements commencés par département

	Logements en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (%)
Aisne	1 400	18,0	64,8	-2,7
Nord	12 300	2,3	18,4	2,0
Oise	3 500	31,9	41,4	-2,8
Pas-de-Calais	5 700	20,2	17,7	-1,0
Somme	2 300	-7,0	21,1	8,9
Hauts-de-France	25 200	9,1	23,1	1,1
France hors Mayotte	390 100	1,8	11,7	2,6

¹ : évolution qui aurait été observée pour les logements commencés, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2.

► 6. Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Hauts-de-France				France entière		
	Surfaces autorisées en 2021 (milliers de m ²)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (en %)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (en %)
Artisanat	108	-4,8	-4,4	2,9	8,1	16,8	5,5
Bureaux	369	-28,9	32,9	18,5	-20,7	2,4	9,7
Commerce	255	-28,4	8,2	4,8	-14,6	6,3	0,1
Entrepôt	1 260	-42,6	68,2	36,9	-5,5	35,5	14,3
Exploitation agricole ou forestière	527	-26,3	-11,9	-0,9	-16,4	-3,0	0,2
Hébergement hôtelier	34	-42,0	45,4	9,0	-28,2	-18,7	10,9
Industrie	293	-25,0	-18,8	11,6	2,9	22,9	5,2
Service public ou d'intérêt collectif	449	-5,7	31,3	-0,2	-12,2	7,5	1,8
Ensemble	3 294	-31,7	22,0	13,6	-11,3	10,5	5,0

¹ : évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 30 avril 2022.

Pour en savoir plus

- les bulletins de la Dreal, les résultats chiffrés et commentés de la construction de logements : <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/html/sitadel2-logements-resultats-commentes-hauts-de-france-quatrieme-trimestre-2021.html>
- les bulletins de la Dreal, les résultats chiffrés et commentés de l'ECLN : <http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Promotion-immobiliere-en-Hauts-de-France-4eme-trimestre-2021>

La fréquentation touristique se redresse en 2021 malgré une clientèle étrangère qui se fait toujours attendre

Au cours de l'année 2021, les hôtels et les campings des Hauts-de-France ont enregistré un total de 8,2 millions de nuitées, soit 22 % de plus qu'en 2020. Malgré ce rebond et en dépit du retour de la clientèle résidente, cette fréquentation demeure toujours très éloignée des 11,6 millions de nuitées atteintes en 2019 (-29 %), car la région accueille bien moins de touristes non résidents qu'avant la crise.

Avec 8,2 millions de nuitées vendues en 2021, la fréquentation dans les hôtels et les campings ► **avertissement méthodologique** des Hauts-de-France progresse de 22 % par rapport à 2020 (contre +26 % en France métropolitaine). Malgré ce rebond, elle reste encore inférieure de 29 % à celle de 2019, où 11,6 millions de nuitées avaient été enregistrées.

À l'échelle de la France métropolitaine, la fréquentation est en recul de 26 % par rapport à 2019. Seules les régions Île-de-France à la clientèle plus internationale, et Grand Est éprouvent plus de difficultés que les Hauts-de-France à renouer avec leur clientèle (-56 % et -35 %).

La fréquentation hôtelière rebondit sans retrouver son niveau d'avant-crise

En 2021, l'activité hôtelière reste très touchée par les effets de la crise sanitaire et les restrictions de déplacements internationaux. Malgré un rebond de 27 % par rapport à 2020, la fréquentation des hôtels des Hauts-de-France demeure inférieure de 32 % à celle de 2019 (6,3 millions de nuitées contre 9,2 millions).

De janvier à avril 2021, l'hôtellerie subit les conséquences du resserrement des mesures sanitaires. Avec une fréquentation en recul de 57 % par rapport aux mêmes mois de 2019, la région tire toutefois son épingle du jeu par rapport aux autres régions (-69 % pour la France métropolitaine). Moins d'établissements sont fermés (29 % contre 40 %) et les établissements ouverts affichent un taux d'occupation supérieur (34 % contre 30 %) ► **figure 1**.

À partir du mois de mai 2021, la fréquentation progresse à la faveur de la levée des restrictions sanitaires ; elle

se rapproche de son niveau d'avant-crise passant de -51 % des nuitées en mai à -9 % en décembre (de -59 % à -14 % pour la France métropolitaine) ► **figure 2**.

Les non-résidents ne sont pas revenus

Au cours du second semestre, si la clientèle résidente a pratiquement retrouvé sa fréquentation d'avant-crise (-3%), celle en provenance de l'étranger tarde à faire son retour (-41 %). Celle-ci ne représente plus que 17 % des nuitées (contre 25 % deux ans plus tôt). En particulier, la fréquentation britannique, plombée par la crise et le Brexit, a fondu de deux tiers. Les nuitées des touristes en provenance d'Allemagne, de Belgique et des Pays-Bas reculent aussi mais dans des proportions nettement moindres, de respectivement 34 %, 24 % et 13 %. Avec un recul des nuitées de 29 % par rapport à 2019, les hôtels de l'Oise et du Pas-de-Calais s'en sortent légèrement mieux que ceux de l'Aisne (-32 %), du Nord (-33 %) et de la Somme (-35 %) ► **figure 3**.

Saison mitigée dans les campings

De mai à septembre 2021, dans un contexte de météo peu favorable, l'hôtellerie de plein air des Hauts-de-France comptabilise 2 millions de nuitées vendues, soit 7 % de plus qu'en 2020, mais toujours en retrait de 20 % par rapport à 2019 (2,5 millions de nuitées). Malgré une fréquentation des résidents en hausse (+8 % par rapport à 2019), l'effondrement

de la clientèle non résidente (-61 %) mine les établissements de la région. En France métropolitaine, les campings réalisent une meilleure saison. Ils retrouvent presque leur fréquentation d'avant-crise (-6 % comparé à 2019), grâce à une moindre défection des touristes de l'étranger (-43 %).

Dans la région, les établissements de 3 étoiles et les non-classés tirent leur épingle du jeu (-2 % et -4 % des nuitées en comparaison de 2019) ► **figure 4**. À l'inverse, les 4-5 étoiles, qui reçoivent habituellement une clientèle plus internationale, dévissent de 40 % (dont -79 % pour les touristes non résidents).

Au niveau départemental, les campings de la Somme obtiennent les meilleurs résultats et parviennent même à dépasser leur fréquentation de 2019 grâce à la clientèle résidente. À l'inverse, la fréquentation dans l'Aisne, très dépendante de la clientèle venant de l'étranger, chute de 73 % ► **figure 5**.

Julien MARACHE (Insee)

Avertissement méthodologique : enquêtes de fréquentation allégées

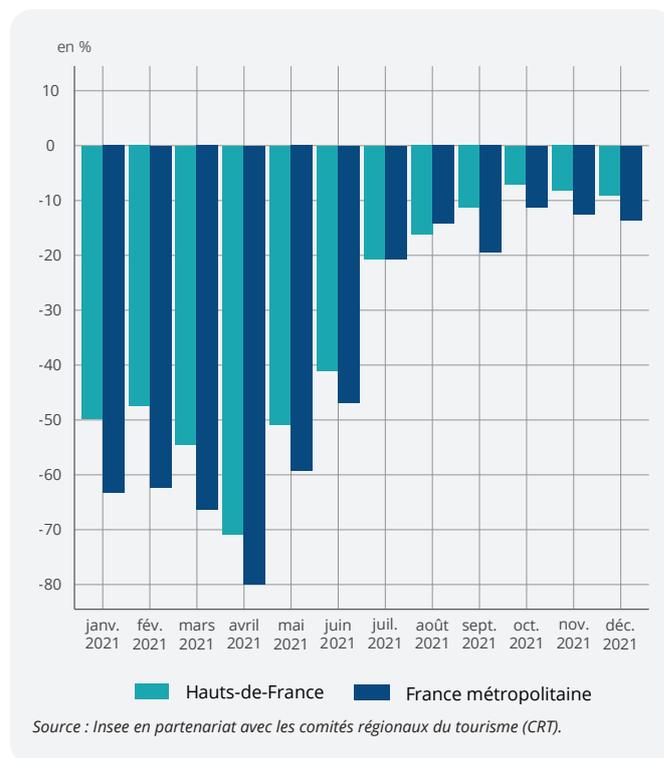
En 2021, les enquêtes de fréquentation touristiques ont été réalisées en mode allégé. Au premier semestre, l'information concernant le pays de provenance des touristes n'a ainsi pas été recueillie. Toutefois, en mai et juin, les enquêtes ont permis de distinguer les résidents (français) des non-résidents (venant de l'étranger).

En outre, les données des campings ne concernent que la période allant de mai à septembre.

► 1. Taux d'occupation dans les hôtels



► 2. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels par rapport au même mois de 2019



► 3. Nombre de nuitées et évolution dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels en 2021 (en milliers)	Évolution par rapport à 2019 (en %)
Aisne	356	-32
Nord	2 582	-33
Oise	911	-29
Pas-de-Calais	1 804	-29
Somme	610	-35
Hauts-de-France	6 262	-32
France métropolitaine	134 454	-37

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 4. Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2021 (en milliers)		Évolution 2021/2019 (en %)	
	Hauts-de-France	France métropolitaine	Hauts-de-France	France métropolitaine
1-2 étoiles	405	12 737	-16	-7
3 étoiles	872	32 914	-2	-8
4-5 étoiles	621	61 716	-40	-4
Non classés	88	4 954	-4	-2
Total	1 986	112 320	-20	-6

Note : pour les campings, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 5. Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées non résidentes (en %)	
	2021 (en milliers)	Évolution 2021/2019 (en %)	2021	2019
Aisne	1 208	-73	31	84
Nord	2 245	-19	24	35
Oise	937	-27	21	31
Pas-de-Calais	5 986	-15	23	36
Somme	9 487	1	16	28
Hauts-de-France	19 863	-20	20	41
France métropolitaine	112 320	-6	20	31

Note : pour les campings, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

Les effets de la crise sanitaire se poursuivent

La crise sanitaire de 2020 a bouleversé les habitudes de transport de personnes et de marchandises. Après le spectaculaire affaissement de 2020, les immatriculations de véhicules neufs et le transport aérien de passagers redressent la barre en 2021 sans toutefois retrouver leur niveau de 2019. S’agissant spécifiquement du Tunnel sous la Manche, les conséquences du Brexit s’ajoutent au contexte sanitaire, entraînant une deuxième baisse consécutive du fret.

Les immatriculations de véhicules neufs se redressent

En 2021, près de 258 000 véhicules neufs ont été immatriculés dans les Hauts-de-France, en progression de 2,3 % par rapport à 2020 ► **figure 1**. Toutefois, ce léger rebond est loin de résorber l’effondrement des immatriculations lié à la crise sanitaire en 2020. Ainsi, en comparaison de 2019, 115 000 véhicules de moins ont été mis sur le marché en 2021, soit une baisse de 31 % ► **figure 2**. En France métropolitaine, si la chute a été moins rude (-21 % entre 2019 et 2021), la reprise est tout aussi poussive (+2,1 % entre 2020 et 2021).

Dans la région, l’augmentation du nombre d’immatriculations entre 2020 et 2021 est essentiellement due aux véhicules utilitaires légers (+12 % contre +8 % en France métropolitaine) et aux poids lourds (+20 % contre +4 %). Avec seulement 200 véhicules neufs de plus immatriculés en 2021 (+0,1 %), la vente aux particuliers est stable par rapport à 2020. À l’échelle de la France métropolitaine, la reprise des immatriculations des véhicules particuliers est à peine supérieure à celle des Hauts-de-France (+0,5 %).

L’évolution du nombre d’immatriculations de véhicules neufs est contrastée selon les départements. S’il progresse dans la Somme (+15 %), l’Oise (+7 %) et l’Aisne (+3 %) entre 2020 et 2021, il diminue en revanche dans le Pas-de-Calais (-2 %) et de manière plus marquée encore dans le Nord (-5 %). Après une chute significative en 2020 (-44 %), l’Oise renoue ainsi avec la croissance. Ce département se distingue par une part plus élevée des véhicules appartenant à des personnes morales du fait de l’activité de l’aéroport de Beauvais (loueur) et la présence de nombreuses plates-formes logistiques dédiées aux véhicules.

Enfin, en 2021, trois véhicules neufs sur dix immatriculés dans les Hauts-de-France sont à motorisation électrique ou hybride. Leur part de marché est en constante progression (30 % contre 19 % en 2020), au détriment des véhicules à essence (47 % contre 51 %) et des véhicules diesel (23 % contre 32 %).

Le transport aérien n’a pas retrouvé son niveau d’avant-crise

En 2021, 3,2 millions de passagers ont pris un vol depuis ou à destination d’un aéroport des Hauts-de-France. Si ce trafic a augmenté de 63 % entre 2020 et 2021, il demeure très en-deçà du niveau de 2019 ► **figures 3 et 4**, qui était deux fois plus important.

Dans la région, le transport aérien se concentre presque exclusivement sur deux aéroports (Beauvais-Tillé et Lille-Lesquin). À l’aéroport de Lesquin, le nombre de passagers a baissé de 47 % par rapport à 2019.

Cette baisse est plus sensible pour les vols internationaux (-68 %) que pour les vols nationaux (-34 %). Les passagers internationaux n’y représentent plus que 1/5 du total contre 1/3 avant 2020. En revanche, les vols « low cost » ont bien résisté, puisque le trafic associé n’a diminué que de 13 % entre 2019 et 2021. En 2021, ils représentent près de 80 % du trafic de Lesquin contre moins de la moitié avant 2020. Entre 2019 et 2021, l’aéroport de Beauvais a accusé une baisse du nombre de passagers de même ampleur que Lesquin. La crise n’a pas modifié l’orientation internationale et low cost de l’aéroport. Ainsi, en 2021, ses passagers ont pris à 95 % des vols internationaux et à 99 % des vols « low cost ».

Les deux principaux aéroports de la région affichent une meilleure résilience que les autres aéroports de France entière, où le trafic passager a baissé de 58 % entre 2019 et 2021.

Le trafic du Tunnel sous la Manche recule encore

Après des années de progression, le trafic du Tunnel sous la Manche se contracte encore en 2021, poursuivant la tendance de 2020. En plus du contexte sanitaire, le Brexit a vraisemblablement contribué à freiner les échanges entre le Royaume-Uni et le continent.

Le nombre de trains de marchandises empruntant le tunnel a ainsi diminué de 5 % entre 2020 et 2021, après une chute de 18 % de 2019 à 2020. De plus, ces trains sont moins remplis car le tonnage de marchandises transportées a baissé de 9 %.

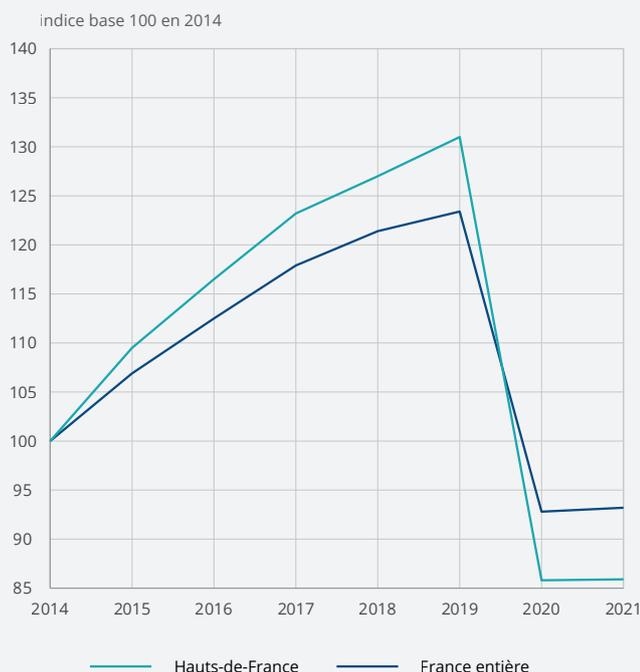
De même, le nombre de camions prenant les navettes a reculé de 6 % après une diminution de 9 % en 2020. ●

François PINCHEMEL (Dreal)

Avertissement

Les données sur le transport routier de marchandises relatives à l’année 2021 produites par le Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce bilan économique.

► 1. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

► 2. Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers	Véhicules utilitaires légers ¹	Véhicules industriels à moteur ²	Ensemble immatriculations ³			
	2021	2021	2021	2021	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 [*]
	(nombre)	(nombre)	(nombre)	(nombre)	(%)	(%)	(%)
Aisne	19 371	5 629	971	25 987	-17,4	3,1	8,0
Nord	61 093	13 937	1 385	76 574	-27,1	-5,2	6,6
Oise	68 676	9 966	1 755	80 444	-43,6	7,2	3,6
Pas-de-Calais	31 109	6 683	1 157	39 110	-21,9	-1,9	3,7
Somme	28 662	6 700	278	35 700	-19,6	14,8	12,4
Hauts-de-France	208 911	42 915	5 546	257 815	-31,0	2,3	5,7
France entière	1 693 037	443 305	45 795	2 189 270	-21,5	2,1	4,5

¹ : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

³ : y compris immatriculations de transports en commun.

* : évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

► 3. Passagers des aéroports

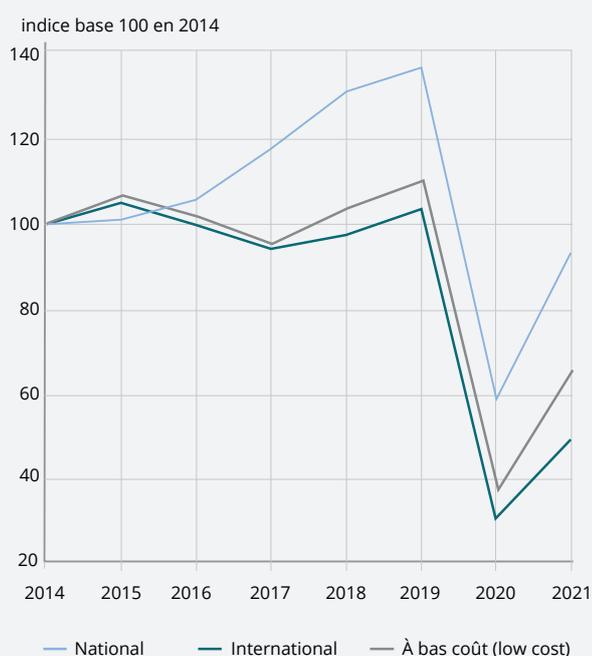
	Hauts-de-France				France entière		
	Passagers 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (en %)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (en %)
Lignes nationales	995 830	-31,9	60,3	6,6	-41,0	33,3	2,4
Lignes internationales	2 241 960	-52,4	63,2	0,7	-64,7	28,7	4,8
Transit	8 516	36,8	674,2	-20,7	-57,7	38,0	-3,9
Total	3 246 306	-47,5	62,6	1,9	-58,0	30,5	4,1
<i>dont lignes à bas coût (low cost)</i>	2 971 649	-40,9	75,5	2,0	-53,9	52,6	10,3
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	91,5	///	///	///	///	///	///

¹ : évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.
Note : données brutes.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

► 4. Évolution du nombre de passagers des aéroports dans les Hauts-de-France



Source : Union des aéroports français.

Définitions

Arrivées

Les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;

- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;

- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés).

Jusqu'en 1995, il existait cinq catégories de demandes ou de demandeurs d'emploi.

Les demandeurs d'emploi étaient regroupés en fonction du type d'emploi recherché et non pas en fonction du type d'emploi occupé.

La catégorie 1 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein. La catégorie 2 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps partiel.

La catégorie 3 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée limitée (CDD, mission d'intérim, vacation).

La catégorie 4 enregistrait les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi mais non immédiatement disponibles (en formation, en arrêt maladie, en congé de maternité).

La catégorie 5 enregistrait les personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi, donc non immédiatement disponibles. De 1995 à fin 2008, les personnes ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle de 78 heures ou plus dans le mois précédent étaient exclues des catégories 1, 2 et 3 pour former les catégories 6, 7 et 8. Il existait alors huit catégories.

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Chômeur (BIT)

Un chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus :

- sans emploi durant une semaine donnée ;
- disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 25 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Il se décline en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et en contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

Création d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

Défaillance d'entreprise

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Demande d'indemnisation pour activité partielle

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'activité partielle fait l'objet de demandes d'autorisation préalables (DAP) déposées par les établissements souhaitant recourir à l'activité partielle en raison de la crise sanitaire, ainsi que les demandes d'indemnisation

(DI). Lors de la phase d'indemnisation, il est possible que le nombre d'heures effectivement consommé soit inférieur à celui qui avait été demandé. En complément des données administratives (DAP et DI), les réponses des entreprises à l'enquête mensuelle Acemo-Covid-19 sont mobilisées. Elles permettent d'estimer le nombre de salariés qui ont été effectivement placés en activité partielle chaque mois, et d'anticiper ainsi les demandes d'indemnisations qui vont arriver, les entreprises disposant, pour un mois donné, d'un délai d'un an pour faire leur demande. L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée / DETLD

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emplois francs

Expérimenté à partir du 1^{er} avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1^{er} janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Le dispositif est valable jusqu'au 31 décembre 2021. Le montant de l'aide est de 5 000 € par an pour un CDI et de 2 500 € par an pour un CDD d'au moins 6 mois, proratisé au temps de travail effectué.

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » le dispositif est renforcé temporairement pour les jeunes de moins de 26 ans à partir du 15 octobre 2020. L'aide passe ainsi à 7 000 € la première année, puis 5 000 € les années suivantes, dans la limite de trois ans, pour un recrutement en CDI ; 5 500 €

la première année, puis 2 500 € l'année suivante, dans la limite de deux ans, pour un recrutement en CDD d'au moins six mois.

Emploi salarié / Emploi non salarié

Les personnes salariées travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination.

Les non-salariés travaillent mais sont rémunérés sous une autre forme qu'un salaire.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Estimations d'emploi localisées / ESTEL

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié ».

Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs.

Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs (plaques commençant par WW) ne sont pas comptabilisées.

Intérim / Travail intérimaire / Travail temporaire

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui a été autorisé par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

Logement collectif

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Logement commencé

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

Logement individuel

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

Micro-entrepreneur

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de

paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune en PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement.

Au 1^{er} avril 2021, cela correspond à un montant de 497,50 €.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi

compétences. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des bénéficiaires.

L'objectif de durée d'un parcours est de 11 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

Population active (BIT)

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Population active occupée (BIT)

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Séjours

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Services aux entreprises

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien.

Services aux particuliers

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Remarque :

Le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux de chômage (BIT)

Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre d'actifs au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux d'ouverture

Rapport entre le nombre d'hôtels ouverts au moins un jour le mois de l'enquête et le nombre d'hôtels du parc.

Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année.

Transactions par cartes bancaires

Les montants des transactions par carte bancaire en face-à-face proviennent de Cartes Bancaires CB. Elles sont anonymisées et agrégées à l'échelle départementale. Elles concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut couvrir aussi des entreprises. Elles couvrent l'essentiel des transactions bancaires, avec et sans contact, à l'exception des transactions en vente à distance (internet). Elles permettent de suivre une partie de la consommation des ménages. Les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.) ne sont pas suivies.

Bilan économique 2021

Insee Conjoncture Hauts-de-France

Juin 2022

Après une année 2020 fortement dégradée par la crise sanitaire, l'activité économique des Hauts-de-France reprend progressivement. Le début d'année 2021 est encore marqué par les restrictions, mais le retour à une situation d'avant-crise s'observe à partir du milieu d'année. Le volume d'heures rémunérées retrouve son niveau de 2019 dès le mois de juin dans la région, soit trois mois plus tôt qu'au niveau national. La consommation des ménages, fortement liée à la levée des restrictions qui touchent l'ouverture des commerces, reste dynamique de l'été jusqu'à la fin d'année. La reprise s'accompagne d'une moindre mobilisation de l'activité partielle et l'emploi salarié rebondit. De même, le chômage recule et les demandeurs d'emploi sont moins nombreux qu'un an auparavant. Les créations d'entreprises poursuivent leur essor. Les marchés agricoles et la construction se portent bien. À l'inverse, bien que la situation s'améliore, le niveau d'avant-crise n'est pas retrouvé dans le tourisme et les transports.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr

